

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. MAI

1781.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*

L'imprimeur du Journal vient de recevoir le second recueil des piéces qui ont paru concernant la mort de feu S. M. Marie-Thérèse &c &c. A Mons. 1 liv. 10.

Eloge historique de Marie-Thérèse &c, par M^r. l'abbé Lambinet, avec différentes notes remarquables & des relations authentiques de la maladie & de la mort de Marie-Thérèse, envoyées de Vienne à Bruxelles le 30 Novembre 1780. 1 liv. 10 sols.

Oraison funébre de Marie-Thérèse prononcée à Limbourg par le P. Theodore Dorbeck Recollet, le 16 Janvier 1781. 12 sols.

Examen de la question médico-politique: si l'usage habituel du café est avantageux, ou doit être mis au rang des choses indifférentes à la conservation de la santé; s'il peut se concilier avec le bien de l'Etat dans les provinces belgiques, ou s'il est nuisible à tous égards? Par N. F. S. Eloy, médecin de feu S. A. R. le Duc de Lorraine &c, &c. 18 sols.



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

15. MAI

1781.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Règlement donné par Madame la duchesse de Liancour, à Mademoiselle de la Roche-Guyon, sa petite-fille, pour sa conduite, & pour celle de sa maison. A Paris, chez Méquignon, à Liege, chez Lemarié 1780. 1 vol. in-12. de 110 pag.

CE *Règlement* est connu depuis longtemps; l'abbé Boileau en a donné une édition en 1698, 24 ans après la mort de Madame de Liancour. Par l'effet d'une de ces révolutions qui décident du fort des livres comme de celui des hommes, il étoit

tombé dans une espece d'oubli ; des vues pures , sans doute , un zele éclairé pour la morale de l'Evangile , ont engagé quelque homme de bien à le reproduire. Il respire la sagesse , la vertu & les mœurs chrétiennes ; je n'y ai rien vu qui puisse occuper un critique de bonne foi & qui ne cherche point à trouver mauvaises des choses qui ne s'annoncent pas pour telles. Je ne garantis néanmoins pas qu'il n'y ait absolument point quelques-uns de ces petits artifices presque imperceptibles , que les femmes dogmatifantes emploient avec tant de plaisir en faveur des opinions qu'elles ont jugé à propos d'appuyer de leur suffrage. Voici un petit passage de la préface qui pourroit donner matiere à penser. “ Dans un siecle où les contestations de
 „ l'Eglise étoient fort animées , elle s'instrui-
 „ fit à fond des disputes , & n'y prit que la
 „ part qu'elle y pouvoit prendre. Sa maison
 „ fut l'asyle des gens du premier mérite ;
 „ M^r. de Liancour se plaisoit en leur con-
 „ versation , & ce fut pour lui qu'un d'en-
 „ treux fit les *avis à un Seigneur de qua-*
 „ *lité*. Tous ceux qui sont instruits de l'his-
 „ toire du dernier siecle , savent ce qui lui
 „ arriva dans une paroisse de Paris , au tems
 „ de Pâques & qu'elles suites eut cette affaire ;
 „ ce fut ce qui donna occasion à M^r. Ar-
 „ naud de lui écrire ses deux *lettres à un*
 „ *duc & pair* , dont une proposition fut
 „ censurée par la Sorbonne & fit le sujet
 „ de l'exclusion de ce docteur & de plusieurs
 „ autres de ce corps. Mais M^r. de Liancour

15. Mai 1781.

63

„ demeura jusqu'à sa mort étroitement uni
„ avec lui & ses amis, il ne se conduisoit
„ que par leurs conseils, & les appuioit de
„ tout son crédit „. Une femme qui pour
favoriser si le Pape & les évêques, moralement
tous, ne sont pas dans l'erreur, *s'instruit à
fond des disputes*, n'est guere d'accord avec
la maxime du grand Bossuet : *la simple foi*
(pour les femmes sur-tout) *vaut mieux que
tout cela.*



*De l'autorité des deux Puissances. Tomes 2
& 3^e. A Liege 1781, & se trouve chez
les principaux libraires de l'Europe.*

SECOND EXTRAIT.

A Près avoir défendu l'autorité temporelle des attaques qu'elle a essuyées de la part des sophistes anciens & modernes, l'auteur tourne ses vues du côté de cette puissance spirituelle que Dieu a établie sur la terre pour le maintien d'une religion dont il est lui-même auteur. Qui ne s'allarmeroit pas en la voyant environnée d'ennemis de toute espèce acharnés à sa ruine & déployant toutes les ressources de l'artifice, de la force, du génie même, pour en assurer la perte ? Il n'y a que la véracité de Dieu, & l'invincible stabilité qu'il imprime à ses ouvrages, qui puisse nous rassurer contre le succès de cette grande entreprise des encelades. " Le sanctuaire

est attaqué de tous côtés : le Dieu faint qui y habite , & les myfteres augustes qu'il couvre des abymes de fa sagesse , font devenus l'objet des railleries & des mépris des incrédules. L'erreur reproduite sous mille faces différentes , cause par-tout d'affreux ravages dans l'Eglise , tantôt en se cachant sous les apparences de la charité & de la tolérance , pour séduire ; tantôt en attaquant à force ouverte pour intimider. Ici c'est l'hérésie qui déploie tous les artifices pour corrompre la foi , qui soufflé de tous côtés l'esprit d'indépendance pour exciter à la révolte , qui s'efforce de renverser l'autel & d'ébranler le trône , afin d'établir son empire sur leur ruine. Le siège de Pierre & les Pontifes qui l'occupent deviennent l'objet des satyres & des déclamations de faux zélateurs qui voudroient faire un crime d'état aux fideles de leur attachement au chef de l'Eglise ; tandis que l'hérésie s'insinuant elle-même jusque dans la capitale du monde chrétien , ose se vanter du progrès qu'elle y fait , & de la tolérance qu'elle y éprouve , comme d'un titre qui efface son opprobre. Là c'est l'impiété , enfant de l'orgueil & du mensonge , qui pousse du fond de l'abyme un tourbillon de fumée , capable d'obscurcir , s'il étoit possible , la lumière du ciel qu'elle fuit , pour étouffer des remords qui l'importunent. Ce sont de faux sages qui , enflés d'une vaine science , disputent à la Divinité les hommages de la religion ; qui , après avoir marché quelque tems

dans les ténèbres, portent aujourd'hui leurs têtes jusque dans les nues, & font entendre leurs voix sur la terre * ; qui blasphèment contre le Très-Haut; qui s'indignent contre le frein que la foi oppose à leurs passions; qui se vengent sur ses augustes mystères, de la honte qu'elle imprime à leurs dérèglemens; qui s'efforcent, pour justifier la perversité de leurs cœurs, de dégrader l'humanité, & de s'avilir eux-mêmes jusqu'à la condition des brutes. Mille voix s'élevent de tous côtés contre l'épiscopat : mille efforts, mille artifices pour lui enlever son autorité, pour l'avilir, pour le rendre odieux, & pour anéantir ainsi s'il étoit possible, la plus sainte de toutes les religions, avec la puissance qui lui sert d'appui. La foi s'éteint, la piété devient un titre d'opprobre; le vice se fait honneur de ses propres désordres, & semble avoir rejeté sur la vertu, la honte qui l'avoit forcé auparavant à se déguiser. La raison abandonnée au gré des passions, se replonge par degrés, dans les ténèbres d'où la religion l'avoit tirée : le sel de la terre s'affadit, le scandale pénètre jusque dans le sanctuaire; & la foi ébranlée, jusque dans ses fondemens, nous feroit craindre une ruine prochaine, si elle ne nous rassuroit elle-même contre les scandales, par les promesses que J. C. a faites à son peuple, „

Un des moïens que l'auteur croit les plus propres à assurer la conservation de la foi, c'est l'union parfaite de ses ministres. L'intervalle

tervalle que les dignités mal entendues (a), mettent entre les premiers pasteurs, & les autres défenseurs de la religion, lui paroît être en quelque sorte trop vaste & tenir les différens corps de combattans trop écartés : ce qui dans tous les genres de tactique ne peut avoir que de mauvais effets. Il voudroit que toute la milice chrétienne formât une espece de phalange qui présentât dans toute son étendue, une résistance égale. "L'Eglise dans sa naissance n'avoit qu'un seul cœur & qu'une seule ame, & elle triompha de l'univers entier. Que ses ministres conservent le même esprit ; que les prêtres respectent les premiers Pontifes comme leurs peres ; que les premiers pasteurs considerent les prêtres comme leurs freres ; que les uns & les autres se concilient l'amour & le respect des peuples par les soins & les vertus de l'apostolat, qu'ils se tiennent étroitement unis au centre de l'unité, qu'ils n'aient plus qu'un intérêt commun ; & ils opéreront les mêmes prodiges parce que le ministère saint n'a rien perdu de sa vertu. Sa force est celle de Dieu-même qui ne change point. . . . Que l'évêque, dit le quatrième Concile de Carthage, soit assis sur un siege éminent dans l'église

(a) C'est-à-dire, considérées sous un faux point de vue par des esprits foibles, éblouis de l'éclat qui les environne ; l'auteur est bien éloigné de vouloir combattre les distinctions hiérarchiques, sans lesquelles tout l'édifice de la religion seroit bientôt anéanti.

parmi les prêtres ; mais qu'il le regarde dans sa maison comme ses collègues. Il en coûte peu à ceux qui font dans l'élevation pour gagner le cœur de leurs inférieurs : l'éminence de leur dignité donne un nouveau prix à leur bonté. On aime naturellement à trouver des pères dans la personne de ses maîtres , & l'autorité se dédommage bien avantageusement du côté de la confiance de ce qu'elle semble perdre par l'affabilité. Eh ! comment les ministres du Dieu qui s'est rendu semblable à nous , accompliroient-ils les desseins de sa miséricorde , en mettant un intervalle humiliant entre eux & des hommes qu'il est venu sauver . . . Pontifes sacrés , je ne crains point de vous offenser en retraçant ici des devoirs dont les peuples trouvent au milieu de vous de si beaux modèles. Et vous , Princes de la terre , ne vous allarmez point d'une union que le Maître des Rois à si fort recommandée , & dont il doit être lui-même le lien. Ne craignez pas que la charité qui unit les membres de l'Eglise entre eux & avec leurs pasteurs , puisse dégénérer en une dangereuse confédération , ni altérer le respect , l'obéissance & l'amour qu'ils vous ont voués , & dont la religion leur fait un devoir si sacré. Les vertus du sacerdoce qui sont celles du christianisme , feront toujours le plus sûr rempart de votre trône : jamais votre puissance ne se déploie avec plus de confiance , & avec plus de gloire , que sur ceux que J. C. a déjà soumis à son empire ! Ses Pontifes même demeureroient sans

force pour nuire , parce que n'ayant de pouvoir que sur la conscience , ils ne peuvent rien contre la vérité & la justice ,.

Après des considérations générales sur la nature de la puissance spirituelle & les devoirs des premiers pasteurs , l'auteur établit très-amplement les diverses vérités que la théologie la plus exacte , comme la plus modérée & la plus circonspecte , enseigne sur la nature & les conséquences diverses de la constitution hiérarchique telle qu'elle a été considérée dans tous les siècles de l'Eglise. Ces discussions terminent le second volume , où l'on remarque une vaste connoissance des matieres canoniques , & un choix heureux de différentes assertions d'auteurs protestans , tel que Grotius , Boehmer &c , pour appuyer la doctrine de l'Eglise catholique. La même matiere est continuée dans le troisieme volume & finit par un tableau plein de dignité & de force , où l'on montre combien la puissance spirituelle est redoutable aux hommes qui en sont revêtus , & combien elle doit être chere au commun des fideles qui aiment l'unité de la foi & la sage administration des choses saintes.

L'analogie des deux puissances fait l'objet de la quatrième partie. Les principes sur lesquels elles sont établies , sont simples & indivisibles ; on ne peut attaquer l'une d'elles que par des maximes qui vont à la destruction de l'autre. Mais d'un autre côté elles sont chacune tellement indivisibles dans leur constitution propre , qu'elles ne peuvent être entamées l'une par l'autre que par

des principes qui tendroient à une ruine entière. Ces grands points de vue sont présentés avec une progression de lumière & un développement si prudemment gradué, que le lecteur arrive sans aucun effort de raisonnement jusqu'au plein jour de la démonstration. La facilité avec laquelle on a laissé germer dans l'esprit des peuples les principes opposés à tout genre de puissance & d'autorité, occupe assez longtems les réflexions du savant auteur; il apprécie, on ne peut point avec plus de justesse, la nature & les effets de cette lâche indifférence à l'égard du bien & du mal, de la vérité & du mensonge, qu'on appelle *tolérance*; après quoi il poursuit son but direct avec une force nouvelle.

Rien n'est plus plein d'intérêt ni plus propre à unir les deux puissances d'une manière étroite & indivisiblement dirigée vers le bien général, que le détail des secours mutuels qu'une puissance reçoit de l'autre. Si est vrai qu'aucune puissance temporelle ne peut se soutenir sans religion, qu'il seroit plus possible, suivant l'expression de Plutarque, *de bâtir une maison en l'air*, que de gouverner des peuples affranchis de la crainte de Dieu dont la religion seule est le garant; il est vrai aussi que l'édifice de la religion, la dignité & le bien-être de ses ministres, ne peut se soutenir sans le concours de la puissance temporelle (a). Cette considération conduit

(a) Comme la vérité, sur-tout la vérité imparfaitement

duit naturellement l'auteur à solliciter la protection des gouvernemens en faveur de ces hommes respectables qui se font divorcés d'avec les pompes & les jouissances du monde pour consacrer au service du Seigneur une existence isolée, mais qui n'en tient pas moins étroitement au bien de la société générale. " Cette classe d'hommes fera inutile pour les plaisirs, pour le luxe, pour les frivolités qui composent, pour ainsi dire, toute l'existence de ces hommes inquiets dont tout le mérite consiste à fronder tout l'univers, pour se placer eux-mêmes au-dessus de Dieu. Mais est-ce en fournissant des alimens aux passions & en flattant l'oisiveté, qu'on sert véritablement ses concitoyens ? Elle sera inutile pour les arts mécaniques. Mais n'est-ce

parfaitement connue, peut être l'occasion & la cause innocente de diverses erreurs, on trouvera peut-être ici l'origine la plus vraisemblable de la fausse jurisprudence qui avoit imaginé d'attacher la puissance temporelle à la spirituelle, dont le Sauveur avoit dit en termes exprès, qu'elle n'étoit pas de ce monde. Les rapports mutuels des deux puissances, la nécessité de leur union pour la prospérité des gouvernemens & de la religion, ont fait naître l'idée bizarre & absurde de n'en faire qu'une. Mais l'erreur n'a qu'un tems : les vrais principes n'ont pas tardé à prendre le dessus ; & sans la marotte de nos sages, occupés à paraphraser éternellement les bévues de nos bons aïeux, qui à tous égards étoient moindres & en plus petit nombre que les nôtres, le système de la monarchie papale seroit depuis longtems tombé dans l'oubli.

qu'en exerçant les arts mécaniques qu'on peut servir l'état ? Ne le sert-on pas encore mieux en formant les mœurs ? Les nouveaux philosophes & les prétendus politiques se regardent-ils comme des hommes inutiles, quoiqu'ils ne soient occupés qu'à critiquer hautement le genre humain ? Enfin elle sera absolument inutile, si l'on veut, en supposant que la religion n'est qu'un préjugé incommode ; que l'homme semblable à la brute, n'est qu'un automate vivant, formé pour habiter sur la terre pendant un court espace de tems, qu'on appelle la vie, & se confondre ensuite avec l'insecte dans la poussière du tombeau. Elle le fera en supposant que tout son être consiste dans son corps ; sa loi, dans ses penchans ; sa vertu dans la jouissance des plaisirs sensibles. Mais s'il y a un Dieu & une religion ; si J. C. est véritablement l'envoïé du Ciel ; si sa loi est sainte, sa morale sublime, son sacerdoce auguste ; si ses promesses sont infaillibles, ses menaces certaines ; si la vertu n'est point un vain nom ; si notre première destination est d'honorer le Créateur par l'imitation de ses perfections divines ; si le véritable bien est la félicité promise dans l'autre vie ; si l'homme est principalement par l'ame tout ce qu'il est ; s'il ne peut être ni grand, ni heureux que par la vertu ; s'il y a un jugement & une éternité après cette vie ; il n'y a rien aussi de plus sacré, de plus important pour la société, que le caractère sacerdotal, institué pour sanctifier l'homme & pour hono-
re

rer la Divinité. Il n'y a rien de plus grand que l'état de ce petit nombre de Chrétiens qui, consacrés par des vœux solennels à la pratique de la perfection évangélique, se retirent dans la retraite, pour se dérober aux scandales du siècle, & se dévouer à l'exercice des vertus les plus sublimes. Il n'y a rien de plus respectable que la condition de ces hommes apostoliques qui, appelés aux fonctions du saint ministère, ajoutent au caractère qui les consacre, aux vertus d'une vie intérieure, la charité pastorale d'une vie active; de ces hommes qui, dans les provinces, dans les bourgades, par-tout où il y a des hommes, s'occupent à les instruire, à former les mœurs, à combattre les vices, à faire régner l'humanité & la justice; qui par-tout réunissent les peuples pour rendre des hommages solennels à la Divinité „.

Les effets infiniment précieux de la religion relativement à la société civile, & à la félicité même temporelle des hommes, n'ont pas échappé à l'auteur; il en fait voir l'influence sur toute la vie du Chrétien, en même tems, qu'elle assure l'état civil des familles. “ A peine l'homme a-t-il vu le jour, que l'Eglise s'empresse de le recevoir entre ses bras, de le marquer au caractère de ses enfans, de l'associer aux promesses qu'elle a reçues; & les livres où elle inscrit cette heureuse adoption, deviennent des monumens publics qui constatent l'état des familles & assurent l'ordre de la société. Dès-lors, comme une mere tendre, elle le prend, pour

ainfi dire, par la main, pour le conduire dans les différens âges de la vie ; elle l'éclaire, elle le dirige, elle le fortifie, elle le console à mefure que fa raifon fe développe, l'Eglife l'infruit de fes devoirs, & jette dans fon cœur les femences des plus hautes vertus. Lorsque fa raifon eft formée, & que fa vertu va être expofée aux affauts féduifans de la fougue de l'âge, les miniftres toujours guidés par la charité, le prémuniſſent contre ces affauts, par la participation au plus auguſte de nos myſteres ; & profitent de cette circonſtance, pour exiger de lui un examen plus férieux, plus réfléchi, fur les égaremens de fa vie ; pour graver plus profondément dans fon cœur les grandes vérités de la religion ; vérités qui, dans ſes égaremens même, le rappelleront ſans ceſſe à ſes devoirs par les remords. Forme-t-il enfuite des nœuds qui doivent donner à Dieu des adorateurs & des citoïens à l'état ? L'Eglife vient encore à ſon ſecours ; elle ſanctifie ces nœuds, & diſpoſe par-là les époux à remplir avec fidélité toutes les obligations d'un état respectable, auffi eſſentiel au bonheur des familles qu'à l'intérêt public „

Le paſſage ſuivant ſuffiroit pour juſtifier le célibat des miniftres de la religion contre tous les reproches de l'incontinence philoſophique, quand même il n'y auroit point d'autres obſervations en très-grand nombre & d'une force irréſiſtible, en faveur de cette loi judicieuſe de l'Eglife latine. “ Il eſt

vrai que cette classe d'hommes consacrés à la religion ne donne point de sujets à la société. Mais n'importe-t-il pas encore davantage de rendre les sujets justes & heureux, que d'en augmenter le nombre? & n'est-il pas du bien de l'état que les ministres chargés de cette fonction soient dégagés des liens qui les empêcheroient de se livrer à leur ministère, avec toute l'application & toute la liberté nécessaires à l'importance & à la dignité du sacerdoce (a)? Quoi! il sera permis à une infinité de citoyens de charger l'état du poids de leur inutile existence, &

(a) A diverses réflexions que j'ai eu occasion de faire sur le même sujet, j'ajouterai la suivante d'après une expérience souvent faite, & qu'il est aisé de répéter quand l'on voudra. Un philosophe assure que les hommes mariés sont peu propres à l'éducation des enfans, parce que la paternité absorbe toute l'affection & le zèle en faveur de ses propres enfans, & n'a que de l'indifférence pour ceux des autres. Or cette judicieuse remarque regarde l'instruction chrétienne, comme l'éducation, les prêtres comme les instituteurs profanes? Qu'est-ce qu'un ministre de la religion? Si-non un instituteur en morale, en sagesse, en religion; qui doit regarder ses ouailles comme ses enfans, qui doit les instruire, les cultiver, les former, les engendrer, suivant l'expression de l'Apôtre, *jusqu'à ce qu'ils expriment dans leurs personnes les vertus & la sainteté de Jesus-Christ* *. Pour bien s'acquiescer d'un tel ministère, il ne faut rien moins que l'esprit d'une paternité générale, également actif & tendre envers tous, qui ne soit point combattu par les affections & les préférences d'une paternité privée.

& de l'épuiser, en lui enlevant une foule de sujets qu'ils occupent autour d'eux de leur propre oisiveté. On laissera vivre en paix cette multitude de célibataires, qui, ne faisant les engagements du mariage, que pour en éviter les obligations, séduisent la vertu, portent le déshonneur dans les familles, & ne deviennent peres, que pour faire des malheureux: le célibat même deviendra une loi de politique à l'égard d'une certaine classe de citoyens, pour les rendre plus appliqués & plus libres dans leur état, & la loi du célibat, qui consacre les pontifes à une vertu de perfection si propre à la liberté, au zele & au défintéressement de leur ministère, deviendrait un vice dans l'ordre civil! Ni les invitations de J. C, ni le lien de la religion, ni l'intérêt des peuples, ni le respect qu'inspire malgré lui, au libertin, la sublimité d'une vertu qu'il ne croit pas même praticable, ne seroient pas des raisons assez puissantes pour la justifier parmi un peuple chrétien! & J. C, qui la recommande, & l'Eglise qui en fait une loi à ses ministres, auroient méconnu l'intérêt de la société, & violé l'ordre public! „

Je ne finirois point si je voulois présenter à mes lecteurs tout ce qui est digne d'être lu & médité dans cet excellent ouvrage, où l'auteur sans s'écarter de son but principal a rassemblé une infinité de choses, que les circonstances du tems rendent singulièrement intéressantes. Il n'y a guere d'erreur accréditée dans ces jours de confusion

& de trouble qui ne trouve ici sa condamnation. — Le stile de l'auteur est digne de la vérité ; simple , noble , intéressant comme elle , sans affectation & sans prétention à la fausse gloire du bel esprit ou d'une laborieuse éloquence : on ne le retrouve guere dans les ouvrages de ce siecle ; celui de Louis XIV en donne plusieurs exemples. — Les preuves justificatives sont renvoyées à la fin du troisieme volume , où l'on voit aussi une table des matieres , qui est un excellent répertoire de tous les objets dont on voudra s'instruire sans beaucoup de recherches.

La dévotion éclairée , ou magasin des dévotes
 par Mad. le Prince de Beaumont. A Liege,
 chez Lemarié 1780. 1 vol. in-12. Prix
 1 liv. 5 f.

L'Idée d'*emmagasiner* la dévotion peut paroître déplacée dans un tems où il y en a si peu. L'on a vu constamment que c'étoit dans des années d'abondance que l'on formoit des *magasins*. Mais d'un autre côté il est également vrai que lorsque la disette commence à se montrer , on rassemble avec un soin particulier ce qui reste encore des richesses de Cérés & qu'on l'*emmagasine* pour les tems d'une famine complete. C'est sans doute là l'intention de Madame de Beaumont , que je n'ai garde de blâmer ; mais aussi ne puis-je garantir

15. Mai 1781.

97

rantir que tout ce qu'elle écrit sur la *dévotion*, est parfaitement exact. Cette matiere demande de bonnes études théologiques, une grande connoissance du cœur humain, de longues & profondes méditations de l'Evangile, une grande lecture des ouvrages des Pères; & ce ne seroit peut-être pas faire injure à une Dame auteur, que de croire qu'elle n'a point donné à son livre une si pesante préparation. Tantôt en voulant éclairer la dévotion, on en fait un squelette, une vaine spéculation qui ne produit rien; tantôt on l'accable d'œuvres & d'observances, & l'esprit est en quelque façon épuisé par la multitude des objets qui absorbent son activité. Je pourrois à la vérité m'assurer si quelque chose de cela se vérifie dans ce *magasin*; mais j'ai tant d'occupations qui promettent d'être plus utiles que cet examen; & il faut tant d'attention pour découvrir quelque petite contrebande (a) dans un *magasin*, qu'on ne permettra de l'annoncer sans le fouiller. Je dirai seulement que ce que j'en ai vu, m'a paru bon.

(a) Voyez le Journal du mois de Février 1773. p. 32 & 83.



Éloge du Souverain Pontife Clément XII Ganganelli, Mineur-conventuel: traduction libre de l'italien sur la seconde édition; par le R. P. Jean-Pierre Lieutaud, pere de province de l'Ordre des Freres Mineurs-conventuels, & docteur agrégé en la faculté de théologie de l'université d'Avignon. A Rome, & se trouve à Paris, chez Lottin le jeune, libraire, rue Saint-Jacques. 1781. 168 pag. in-12. prix 24 sols broché.

* 1. Juillet
1778. p. 330.
& autres
ibid.

JE ne citerai de ce pompeux éloge qu'une note du traducteur. Après avoir parlé des *lettres & des piéces dont Mr. C. a voulu faire honneur à Ganganelli* *; il ajoute *pour peu qu'on les examine de près, on s'appërçoit aisément qu'il lui prête des sentimens qui sont absolument étrangers à un religieux, à un théologien italien, à un Chef de l'Eglise* „. On prie d'observer que ce n'est pas un ennemi qui parle ainsi de M^r. de Caraccioli, mais un homme qui paroît d'ailleurs son grand partisan, un homme grave, un homme important, un pere de province des Mineurs-conventuels. Que peut répliquer à cela M^r. de Caraccioli ?

Cet article pourra servir de réponse à une lettre fort sérieuse que m'écrit de Neuschateau en Lorraine, un Mr. Lagabbe ou Agabbe. Il ne doutera plus, j'espère, de la supposition des Lettres de G, quand il aura lu les articles divers où j'ai discuté cette matière. Et pour ce qui est des éloges très-éloquens qu'il fait de Clément

15. Mai 1781.

99

XIV, je n'ai jamais écrit un mot qui puisse les contredire . . . La célébrité de Dom Calmet n'est également chère ; mais il s'agit de prouver qu'un commentaire tel que celui dont je me suis plaint*, est très-sage & très-utile. Voilà ce que Mr. Agabbe devoit prouver ; & c'est à quoi il n'a pas songé.



P. Wilhelm Hyacinth Bougeant Erklärung der Christlichen Lehre 1c. Exposition de la doctrine chrétienne par le P. Bougeant. A Ausbourg chez Rieger 1780. 1 vol. in-4^o. Se trouve chez l'imprimeur du Journal.

Nous n'avons pas dans la langue française de catéchisme plus généralement estimé que celui ci, si on excepte peut-être ceux de Bourges & de Montpellier (a). Une vaste érudition théologique, beaucoup d'ordre, l'heureux enchaînement des matières, une sévère orthodoxie, une diction simple mais pleine de dignité & parfaitement assortie à ce genre d'ouvrage, rendront toujours ce catéchisme précieux aux vrais sages, aux amis de la religion & de la morale chrétiennes. Il y a bien du tems que les théologiens les plus éclairés de la Germanie en souhaitoient une version en leur langue ; & l'on doit savoir gré aux traducteurs de la leur avoir

(a) Le premier est plus raisonné & convient mieux à des gens qui veulent s'instruire eux-mêmes à fond des dogmes de la religion. Les deux autres portent un secours plus aisé à ceux qui sont chargés de l'instruction des peuples.

donnée; c'en-est ici la seconde édition. Cette traduction qui m'a paru fidele sans être gênée, n'a point été faite sur l'original françois, mais sur la traduction latine que nous en avoit donné le célèbre P. Neumayr.

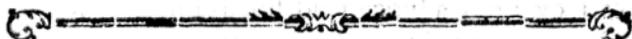
Marine militaire, ou recueil des différens vaisseaux qui servent à la guerre, suivis des manœuvres qui ont le plus de rapport au combat, ainsi qu'à l'attaque & à la défense des ports. Par Ozanne l'aîné, desinateur de la marine. Se trouve à Liege chez Terri, au Palais & en Pierreuse. 1. vol. in-4^o.

C E petit atlas contient 50 planches très-bien gravées, avec des explications que les circonstances du tems rendent nécessaires pour l'intelligence des nouvelles publiques; ce qui contribue encore à le rendre d'un usage général, c'est la modicité du prix qui n'est que de 6 liv.

Renati Rapini hortorum libri IV. Parisiis, Typis Barbou 1780. Se trouve à Liege chez Lemarié. Prix 5 liv.

L Es jardins du P. Rapin sont trop connus pour que je m'arrête à en faire l'éloge, je me contenterai de faire celui de l'édition

dition que Barbou vient de nous en donner en un volume *in-12* très-portatif, & de la plus belle exécution. On y trouve aussi la savante & éloquente dissertation de *disciplinâ universâ hortensis culturae*. Mais ce qui donne à cette édition un prix tout-à-fait particulier, ce sont les notes que le P. Brotier y a ajoutées. Ce savant n'a pas cru pouvoir se délasser plus agréablement de ses travaux sur Tacite & sur Pline, qu'en s'occupant d'un ouvrage où les tableaux de la belle nature unis à ceux de l'art, paroissent sous les traits d'un pinceau qui ajoute encore aux charmes naturels des objets; où l'on trouve ces images riantes & paisibles, qui fortifient l'ame en la délectant, qui élèvent ses sentimens & épurent ses affections, en ne paroissant que l'amuser & la distraire. — A des notes pleines d'érudition & de goût, le P. Brotier a joint l'*histoire des jardins*, écrite d'un stile digne du siècle d'Auguste; & enfin une table qui facilite non-seulement la recherche mais l'intelligence de tout ce qui intéresse dans ce poëme si justement célèbre.



Lettre de M^r. K*** à l'auteur du Journal.

Fribourg en Brisgau le 10 Mars 1781.

IL y a dans cette ville quelques peres de l'Ordre de St. Augustin, qui font un Journal latin intitulé, Bibliotheca ecclesiastica,

dans lequel vous êtes quelques fois assez malmené, sans que vous vous aviez peut-être de le soupçonner. Il me faudroit écrire un livre pour vous raconter toutes les belles choses qu'ils ont déjà dites, & qu'ils diront sans doute encore. Mais pour vous mettre à même d'apprécier le genre de cette critique, je vous dirai que dans le dernier n^o. que j'ai sous les yeux, on vous accuse d'avoir fait entrer le Sauveur dans la maison de Zacharie, au lieu de la maison de Zachée; d'avoir fait descendre le feu du ciel sur cinq villes criminelles, quoiqu'il ne descendit en effet que sur quatre, la cinquième, nommée Segor, ayant été sauvée à la prière de Loth; & ce qui est un peu plus antithéologique, d'avoir prié la sainte Vierge d'intercéder pour les hommes au jour du jugement général. Ce dernier article a fort exercé la logique de ces judicieux cénobites. In concione tertiâ, disent-ils videtur orator rogare Mariam ut in terribili illo die quo omnes ad Christi tribunal stabunt, hominum patrocinium suscipiat. Sed quorum? Eorumné qui cœlo adscripti ad dexteram apparebunt? An eorum qui ex orco advocati ad sinistram consistent? His non proderit Mariæ patrocinium; illi non indigebunt. Vous voyez que c'est de vos sermons que ces révérends pères se sont occupés. Une des deux traductions qui en ont paru en Allemagne, leur est tombée entre les mains, & ils l'ont lue avec attention.

J'ai l'honneur d'être.

Réponse, comme cette *bibliothèque* est absolument inconnue dans ces provinces, je n'ai jamais été dans l'occasion de savoir ce que ces révérends peres disoient de moi ; & quand j'en aurois été instruit, ce n'eût pas été une nécessité de m'en occuper. Il est très-impossible que je rende compte au public de tout ce qu'il aura plu de dire pour ou contre moi aux littérateurs allemands, françois, italiens &c. Si dans les ouvrages qui me tombent entre les mains, je trouve des critiques utiles, j'en profite ; & quand elles ne le font pas & qu'elles font d'ailleurs peu de sensation, j'en dissimule l'existence. Quant à celles de Fribourg ; si j'en juge par l'échantillon qu'on m'en envoie, il n'y a guere de lumieres à y recueillir.

1^o. Je ne fais où ils ont lu *Zacharie* pour *Zachée* ; car dans l'édition qui s'est faite de ces *Discours* dans nos provinces, & la seule que je sois à même de consulter, il y a très-expressément, t. I. p. III, *dans la maison de Zachée*. Si l'on en a fait des éditions ou des traductions défectueuses, je ne puis en être responsable, & il paroît que pour me juger, les révérends peres eussent dû consulter l'édition originale. Mon premier soin, lorsque j'entreprends la critique d'un ouvrage qui allarme mon zele, est de m'affurer d'une édition fidele & authentique. En travaillant sur les bévues des imprimeurs ou des traducteurs, un critique prodigue ses peines & n'atteint point son but. Je suis bien affligé

fligé que ce soit le cas des révérends peres Augustins de Fribourg en Brisgau.

2°. Si j'ai fait une faute en disant que le feu du ciel est descendu sur cinq villes, cette faute m'est commune avec l'auteur du livre de la Sageffe, chap. 10. v. 6. *Hæc justum a pereuntibus impiis liberavit fugientem descendente igne in pentapolim* *. (a)

* Dom Calmet, le P. de Carrieres, Mr. de Sacy &c traduisent comme moi : le feu tombé sur les cinq villes.

3°. Quant à la priere que les révérends peres me font adresser à la Sainte Vierge pour l'engager à intercéder pour les hommes au jour du jugement ; non-seulement je ne trouve rien de semblable dans le discours qu'on cite, mais je trouve précisément le contraire. Voici mes propres paroles, t. 1. p. 53. *Mêse de notre Sauveur & de notre juge, dans ce jour redoutable vous vous intéresserez pour les mortels* (b). *Anticipez*

(a) Je suis bien éloigné de croire que ce livre reconnu pour canonique par l'Eglise catholique, contienne une erreur. Tous les jours on dit que les *Sept Provinces-unies* ont beaucoup souffert dans la guerre que leur fit Louis XIV, quoique la Zélande & la Frise aient été garanties des ravages que les autres ont essuyés. On dira toujours que les *13 Cantons* ont ressenti les malheurs de la guerre, dans le cas même où par quelque circonstance particulière celui d'Uri ou d'Appenzel auroit échappé à la calamité commune. Les révérends peres de la *bibliotheca* travaillent à la vérité à établir un langage différent ; mais comme il n'est pas encore reçu, il paroît qu'il faut s'en tenir à l'ancien.

(b) Ceux qui entendent le François savent très-bien que *s'intéresser* n'est pas prier. Un our

*vo*tre bienfaisance en nous mettant en état de ne pas le craindre. Prier la Sainte Vierge d'anticiper sa bienfaisance, & la prier de la réserver jusqu'à la fin du monde; je ne crois pas qu'il y ait jamais eu deux pensées, ou deux expressions humaines plus étrangement différentes. Non, les paroles de mon discours sont trop claires pour que je puisse imaginer que dans quelque édition ou traduction que ce soit, on ait pu leur substituer un sens aussi contradictoire que celui que les révérends peres m'attribuent.

Je suis bien éloigné de me croire infaillible dans les éritiques que j'ose faire quelques fois des ouvrages que j'annonce au public;

jour de bataille on s'intéresse pour ses compatriotes. Dans une course, un jeu, une promotion, on s'intéresse pour ses amis; on ne fait néanmoins rien en leur faveur. Au jour du jugement les Saints prendront part au sort de ceux qui seront appelés à la même félicité; & verront avec tout le déplaisir compatible avec leur état, la destinée fatale des réprouvés. C'est ce qu'on appelle s'intéresser. . . Du reste comme les révérends peres paroissent avoir beaucoup de goût pour les commentaires, je les prie d'expliquer dans l'occasion, ces paroles de l'Eglise: *In die judicii, libera nos Domine. — Cum veneris judicare, noli me condemnare. — Per te, Virgo, sim defensus in die judicii, &* tant d'autres du même genre. Ils trouveront moyen d'y appliquer leur dilemme avec toute la justesse possible. Si dans leur embarras, ils daignent me consulter, je leur ferai observer (car je ne connois point la rancune) que l'Eglise transporte l'idée de l'intercession des Saints, ainsi que celle de la miséricorde de Dieu, au moment où l'on en recueillera les effets.

mais s'il m'arrivoit d'en faire de cette espece, & qu'on eût l'honnêteté de m'en faire comprendre la fausseté & l'injustice ; je commencerois par faire la réparation la plus éclatante à l'auteur que j'aurois offensé par un procédé odieux ; après quoi je m'interdirois à jamais un genre d'écrire qui me réussiroit si mal, & qui seroit bien plus propre à me déshonorer que ceux dont je calomnierois les ouvrages. . . . Telle est la disposition sincere de mon cœur. Et pourquoi n'en supposerois-je pas une pareille dans des hommes, qui font profession de suivre, non-seulement la règle, mais encore l'esprit & les maximes du sage & équitable St. Augustin ?



Lettre de Madame de . . . dame du palais de l'Impératrice-Reine, à Madame de Zuk. . . Vienne, 6 Décembre 1780 ().*

H Elas ! Madame, n'avez-vous pas pensé à moi en apprenant la mort de notre Impératrice ? Cruel coup ! quelle étonnante nouvelle !

(*) Cette lettre ne fut point écrite pour le public. On y parle à la confiance d'une amie. Mais celle-ci s'est fait un honneur de la montrer ; & elle a eu le plaisir de s'apercevoir de l'impression profonde qu'elle faisoit sur toutes les ames. S'il est un tems où l'on doive présenter le spectacle touchant du courage héroïque & chrétien avec lequel une grande Reine franchit les marches de l'éternité, c'est celui où

velle ! j'étois encore toute souffrante de ma dernière maladie, lorsque j'appris son rhume. Un malheureux pressentiment me fit pleurer tout le jour ; c'étoit le 23. Mon frere s'impatientoit de mes pleurs & de mes lamentations ; croiant me rassurer il traitoit ce rhume de bagatelle. Je me traînai le vendredy à la cour ; on me dit que l'Empereur étoit allé à la chasse... d'autres se feroient rassurés ; je revins plus triste au logis. Une femme de garde-tôbe m'avoit mis la mort au cœur, en me disant que l'Impératrice avoit été plusieurs minutes sans pouls & sans respiration pendant la nuit, qu'elle ne pouvoit tenir au lit, ni souffrir de chambre chaude, que ses enfans ignoroient son état, &c. Dès ce moment, je la vis morte. Souvenez-vous, Madame, que je sortois d'un état à-peu-près semblable ; que ce n'est qu'à force de sueur que j'étois échappée à un danger manifeste : je me figurois donc cette digne Impératrice avec ses 63 ans, deux fois plus chargée d'embonpoint que moi, avec la poitrine encore plus embarrassée, avec un dégoût naturel pour la chaleur la plus tempérée, détestant l'idée, le soupçon de suer... Mon Dieu ! mon Dieu ! vous aviez marqué irrévocablement la fin de cette bonne Mere des malheureux. Toutes ces circonstances étoient dans l'ordre de votre providence ; c'étoient de petites causes qui concouroient à la grande, à la terrible catastrophe qui met le deuil dans tous les cœurs !... Sa Majesté demanda les Sacramens le dimanche, avec la tranquillité d'une prédestinée, on dit ici en *héroïne*. Je ne trouve pas ce mot-là à sa place ; je n'ai jamais

une philosophie absurde & mensongere, cherche à inspirer aux ames foibles & corrompues, ce mépris brutal de la mort, qui tend à ôter au gouvernement sa dernière ressource, & à l'humaniser ses plus précieuses espérances.

tu mourir de héros; ce que j'en ai vu ne ressemble nullement à cette bienheureuse mort. Figurez-vous, Madame, l'immortelle Marie-Thérèse, entourée de ses enfans, marchant au-devant du Saint Sacrement jusqu'à la porte de son antichambre. Elle avoit prévenu ses enfans de ne pas troubler l'auguste cérémonie par des pleurs. Après que tout se fut passé avec décence, elle remercia ses enfans de la violence qu'ils s'étoient faite. Elle les pria de ne pas troubler ses derniers momens, en lui montrant leur douleur. Depuis le dimanche jusqu'au mercredi qu'elle est morte, l'Empereur n'est pas rentré chez lui & a couché tout habillé dans l'antichambre de sa mere. Fidele à ses volontés, il quittoit la place lorsque les larmes le suffoquoient. Les Princesses, moins fortes que lui, ne pouvoient pas être si souvent dans la chambre. Elle leur a écrit trois fois pendant ces quatre jours. Quand elles étoient auprès d'elle, elle leur parloit de choses indifférentes. Le mardi matin, on lui donna l'Extrême-Onction; elle bénit ses enfans avec tendresse & effusion de cœur; en bénissant l'Empereur, elle lui recommanda sa famille; ses peuples, & singulierement les pauvres... *Mes pauvres pensionnés... Mes pauvres orphelins...* Elle s'attendrit en parlant des pauvres orphelins, & fit promettre à l'Empereur de ne rien changer aux aumônes de sa cassette. Elle chargea l'Empereur de sa bénédiction pour ses enfans absens & ses petits-enfans, parla de sa mort comme d'une affaire d'état qu'il falloit arranger... Elle ordonna ses obseques & son enterrement, fit jurer l'Empereur de ne pas souffrir qu'on fit son oraison funèbre; elle ne changea rien à l'ancienne étiquette de l'enterrement, parce qu'on ne peut les rendre plus modestes qu'ils ne sont dans la Maison d'Autriche; mais elle défendit à ses enfans d'y assister. L'Empereur a fait obéir ses sœurs, lui & son frere y ont assisté. Pendant les journées du mardi & du mercredi, l'Impératrice eut de violentes crises, la voix, le

pouls, la connoissance lui manquerent; ces terribles avant-coureurs de la mort ne changerent rien à la tranquillité de son ame. Revenue à elle, on l'entendoit consoler ses enfans & ses femmes. L'Empereur lui dit une fois qu'il admiroit sa grandeur & son courage; elle fourit doucement, & dit: « L'état où je suis » est l'écueil de ce qu'on appelle grandeur » & force, tout dispaçoit dans ces momens; » la tranquillité où vous me voyez, vient » de celui qui voit la pureté de mes vues: » pendant un regne pénible de quarante an- » nées, mon intention constante a été de » faire le bien. J'ai aimé & recherché la » vérité, peut-être ai-je été trompée dans » mon choix, encore plus mal obéie. Celui » qui fait tout, a vu le fonds de mon cœur; » la tranquillité dont je jouis est une pre- » miere grace de sa miséricorde, qui m'en » fait espérer d'autres. . . . Je n'ai jamais » fermé mon cœur aux cris des malheureux; » c'est la plus consolante idée que j'aie dans » mes derniers momens ».

Il faudroit un volume, Madame, pour vous rendre toutes les paroles édifiantes, admirables, & même consolantes, qu'elle a dites pendant sa courte maladie: voilà vraiment la femme forte qui rira au dernier jour. Cette Princesse qui, dès ses premieres années, avoit fixé les yeux & l'attention de l'Europe, qui a été admirée dans tous les événemens de son regne, autant dans les événemens malheureux que dans les plus glorieux, qui étoit grande sur le trône, étonnante dans sa vie privée & domestique, s'est surpassée à sa mort. . . . Mon Dieu, vous êtes admirable dans toutes vos œuvres! . . . Vous savez, Madame, que l'Impératrice avoit fait construire son tombeau plus de vingt ans avant sa mort; peu après celle de l'Empereur, elle fit faire son cercueil. Peu de personnes favoient cette particularité; toutes ignoroient qu'elle avoit fait elle-même son habit mortuaire; on en a trouvé toutes les pieces ferrées & arrangées avec le plus grand soin;

les femmes qui étoient le plus dans sa faveur, lui ont vu coudre cette robe funébre en secret. Respectant ses motifs, ce n'est qu'après sa mort qu'elles ont parlé de cette particularité & des austerités qu'elle redoubloit depuis quelques années. A son âge, avec mille infirmités, elle n'a jamais fait gras en carême; elle ne mangeoit jamais les jours de jeûne, qu'une soupe à midi, & une autre le soir. Elle s'est levée avant cinq heures du matin, depuis qu'elle a gouverné, & les jours de communion, c'étoit à trois heures. J'écrirois pendant un an, que je ne finirois pas. Pourquoi suis-je au monde; lorsque l'Impératrice est dans le tombeau? Parce que ses jours étoient remplis & les miens vuides. Eternelle bonté! Soiez bénie de tout; que la main qui nous frappe soit bénie, comme celle qui verse les biens sur nous. Pauvres & foibles créatures; il y a de grands sujets de consolation dans la circonstance actuelle. L'Empereur est juste, il aime son peuple & le travail; il n'accorde sa confiance qu'à bonnes enseignes; &c. &c.



L'Écu est le mot de la dernière Enigme.
est le Cercueil.

*J*E suis un composé que tout le monde craint,
Les jeunes & les vieux, le pécheur, l'homme
saint.

On a beau m'exposer en vente,
Jamais personne je ne tente;
Et quand on a besoin de moi,
C'est toujours à regret, & sans d'espérance:
Enfin aucun mortel a ma triste apparence,
Ne me regarde sans effroi.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 31 Mars.)
 Le courier qui est arrivé de Pétersbourg en cette capitale le 3 de ce mois, a, dit-on, apporté le rappel du ministre de l'Impératrice de Russie. On assure que ce courier est chargé d'une lettre, par laquelle Sa Majesté l'Impératrice désapprouve quelques arrangements faits avec la Porte, principalement ce qui regarde les consuls russes en Valachie & Moldavie, & que cette Princesse vouloit s'en tenir sans aucune exception au dernier traité.

On découvre tous les jours de nouvelles preuves de l'avarice & de la cupidité du feu grand-visir. La succession de ce premier-ministre est évaluée 15 millions de florins. Le Grand-Seigneur qui lui a toujours témoigné beaucoup d'affection, est tellement irrité de sa conduite, qu'il a fait exhumer son corps pour le faire jeter à la voirie. Les freres du défunt éprouvent déjà les suites de ce corroux, & celui qui a été nommé au gouvernement lucratif de la Romelie, a été obligé de s'en désister, & de se contenter de celui de Belgrade, qui n'est nullement avantageux. L'autre frere, qui est porte-glaive du Grand Seigneur & qui est parti

II. Part.

H

pour Erzerum , afin d'y porter au bacha la nouvelle de son élévation à la dignité de grand-visir , a reçu ordre d'y rester.

Le capitain-bacha est fort occupé à équiper la flotte pour l'Archipel. On assure qu'elle sera plus forte que l'année dernière. Comme il est nommé pour remplir la place de grand-visir *ad interim* , il fait grâce de la vie à plusieurs personnes condamnées à mort ; il se contente de les envoyer aux galeres. Comme ce ministre ne fait ni lire ni écrire , & qu'il peut à peine signer son nom , il a fait venir tous les ministres & officiers de la Porte , & leur a défendu de lui rien faire signer qui pût être contraire aux loix & coutumes , sous peine à celui qui commettrait cette perfidie , d'avoir la tête tranchée.

R U S S I E.

PETERSEBOURG (le 15 Avril.) Le courier que la cour avoit expédié le 24 Janvier passé pour Londres avec des dépêches pour M^r. de Simolin concernant la déclaration de guerre de la cour d'Angleterre contre les Etats-Généraux des Provinces-unies des Pais-bas , est enfin de retour ici ; mais il ne transpire rien des dépêches qu'il a apportées de retour. Le ministre de S. M. Impériale & Royale a aussi reçu jeudi au soir un courier de sa cour ; mais on ignore également le contenu de ses dépêches. L'on sait uniquement que ce ministre après la réception de ces dépêches a été dimanche en

15. Mai 1781.

113

conférence avec les ministres de S. M. Impériale ; & l'on remarque que depuis l'arrivée de ces couriers , les ministres des cours de Vienne & de Londres se donnent plus de mouvement qu'à l'ordinaire. Le dernier a expédié ces jours-ci un courrier pour Londres avec des dépêches que l'on croit relatives à celles apportées par les deux couriers , dont il est fait mention ci-dessus.

L'Impératrice a fait remettre au college des affaires étrangères un ordre , par lequel S. M. défend sévèrement aux employés & officiers subalternes de ce college de fréquenter dans la suite , sous quel prétexte que ce puisse être , les maisons des ministres étrangers , de recevoir chez eux lesdits ministres , de parler ou d'entrer en conversation sur des affaires d'état avec eux , ou leurs secrétaires & autres personnes qui se trouvent à leur service. Cet ordre a été communiqué à tous les employés au college des affaires étrangères , qui ont été obligés de le signer , avec promesse de s'y conformer exactement.

On travaille avec une ardeur redoublée à Cronstادت à l'équipement d'une escadre destinée à remplacer celle qui a croisé l'été dernier sous les ordres de l'amiral Cruze , dans la mer du Nord & dans le canal , & qui est retournée en automne à Cronstادت. On n'entend point dire que cette escadre sera plus forte que la précédente , mais bien qu'elle se réunira aux escadres commandées par les chefs d'escadre Borissow & Polibin qui sont actuellement dans la Méditerranée , & aux

quels on a envoié ordre de quitter leur station & de revenir dans le Sund.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 15 Mars.*) Sur l'avis, reçu de plusieurs endroits situés vers les frontières de la Turquie , que les sauterelles qui y avoient paru l'année dernière ; s'étoient retirées dans la terre , & qu'elles commençoient à se montrer , le Roi de l'avis du conseil permanent , a fait publier un universel , par lequel il est enjoint à tous & à chacun des sujets de la république , & particulièrement à ceux des palatinats de Volhynie , de Kiow , de Podolie & de Braclau , de prendre toutes les précautions possibles pour détruire ces insectes lors de leur apparition. — Les troupes russes ont enfin entièrement évacué la Pologne , & depuis ce moment M^r. le comte de Stackelberg , ambassadeur de l'Impératrice de Russie , a une garde polonoise. — A un mille d'ici , dans l'endroit où le comte de Mieczinski fait construire un superbe château & de beaux jardins , les maçons , en creusant les fondemens , ont trouvé un coffre de fer avec plus de 2000 médailles en or & en argent , & une plus grande quantité en cuivre ; c'est avec peine qu'on a pu en lire les inscriptions & reconnoître qu'elles avoient été frappées sous les Empereurs Dioclétien , Gallien & Maximin : on y voit leur nom & leur buste. Quant aux médailles d'or , elles pe-

sent

15. Mai 1781.

115

Sont toutes ensemble 2500 ducats de Hollande. Le comte en a fait présent au Roi qui les a fait placer dans son cabinet de médailles.

Il est mort à Petrikau, dans le palatinat de Siradie en Grande-Pologne, un évêque arménien dans la 131^e. année de son âge, qui ne commença à prendre des lunettes que dix ans avant sa mort : il n'avoit jamais bu de vin, & il ne mangeoit jamais de roti qu'il ne fût froid : il aimoit préférentiellement les oignons & l'hydromel. Il laissa une fille de 103 ans, mariée à un pope ou prêtre, dont elle n'a point d'enfans : elle lit & écrit encore sans lunettes. Le défunt étoit proche parent du patriarche actuel d'Alexandrie, qui lui fit une visite il y a trois ans, & qui parut étonné de trouver dans un homme de son âge autant de gaieté & d'affabilité. Ce vieillard plus que centenaire, a laissé après sa mort une belle & grande bibliothèque, ainsi qu'une collection considérable de perles & pierreries orientales.

ESPAGNE.

MADRID, (le 10 *Avril.*) La flotte espagnole, aiant paru à différentes reprises devant la baie de Cadix depuis le 23 du mois dernier, se décida à entrer dans le port; & le 27 on y vit mouiller une division, qui fut suivie le lendemain de toute l'armée. L'on mit sur le champ tous les matelots à terre; & par les dispositions que l'on

prenoit , par la quantité de vivres qu'on préparoit , & l'embarquement qui a été fait le 28 de 700 matelots , destinés à remplacer les malades qu'on venoit de retirer , l'on juge que l'armée a ordre de remettre en mer & de s'opposer aux desseins des ennemis , s'ils tentent de ravitailler Gibraltar. Le St. Pierre & le St. Isidore , le premier de 70 , l'autre de 60 canons , pourront suivre la flotte ; & si le St. Ferdinand peut être prêt de même , elle fera alors composée de 33 vaisseaux de ligne.

Sur les plaintes , que Don Antonio Barcelo a portées contre la plupart des officiers de sa division , & sur la démission qu'il a donnée de son commandement , la cour a envoyé à Algésires M^r. de Varconcel , directeur-général du port de Cadix. La discorde , survenue parmi les chefs chargés du blocus de Gibraltar , a été favorable à cette place : plusieurs navires sont entrés dans la baie , parce que la plupart des bâtimens espagnols avoient été le réfugié à Malaga. Don Antonio Barcelo ne veut garder que le commandement des chaloupes-canonnières , qui sont de son invention.

Un paquebot - courrier arrivé le 29 Mars à Cadix , venant de la Havanne , d'où il étoit parti le 25 Février , nous a apporté l'avis de l'arrivée au dit port , le 9 Janvier , de 3 vaisseaux de guerre , le St. Gabriel , l'Arrogant , & le Gallardo , venant de la Vera-Cruz , avec un registre de plus de 13 millions de piastres , savoir , 3,311,615 pour

le compte du Roi en argent & en fruits ;
 3,668,442 en argent pour la Havanne ;
 172,228 en vivres, munitions, &c. ; 85,854
 en especes pour le compte de la Havanne ;
 3,475,335 en especes pour Cadix ; 2,514,261
 en fruits. Total 13,227,755 outre 3,544,332
 piaftres en cochenille, & 6634 en indigo.
 On mande de la Havanne, que le 19 une
 division en étoit partie pour Pensacola ; &
 que l'on préparoit une autre expédition pour
 la Providence. Les vaisseaux françois qui se
 trouvoient à la Havanne, ont fait une croi-
 siere de 3 semaines sans avoir rien trouvé,
 & sont rentrés ; les frégates sont encore en
 croisiere. On ne fait ici quand le trésor arri-
 vé à la Havanne pourra venir en Europe ;
 il attendra une bonne escorte.

Une lettre de la Mobile du 20 Janvier,
 écrite par le commandant de ce fort à D.
 Bernard de Galvez, gouverneur de la Loui-
 siane, dans laquelle il lui marque que les
 Anglois aiant déjà fait 3 attaques infructueu-
 ses contre un poste qui couvre le pais & en-
 tretient la communication avec l'autre rive
 de la Mobile, ils y étoient revenus une
 4^{me} fois le 7 Janvier, au nombre de 200
 hommes de troupes réglées & 500 Indiens,
 avec 2 canons, aux ordres du colonel Wal-
 deck, & qu'ils étoient parvenus jusqu'à no-
 tre retranchement sans être aperçus par nos
 troupes, dont le sous-lieutenant Don Ema-
 nuël de Cordoba avoit pris les Anglois pour
 nos miliciens qui revenoient à la tranchée ;
 mais dès qu'il s'aperçut de sa méprise, il fit

commencer le feu & tua le peu d'ennemis qui osèrent franchir la tranchée. Notre perte a été de 14 morts & 23 blessés. Les ennemis se sont retirés avec perte de 13 morts & 3 prisonniers blessés dans la tranchée. On a encore trouvé 3 morts sur le chemin par où ils se sont retirés, & les prisonniers disent qu'ils ont emporté plusieurs blessés.

TANGER (le 30 Mars.) L'Empereur se rendant de Salé à Maroc a rencontré un corps de rebelles d'une de ses provinces qu'il a attaqué & entièrement défait. Cependant quelques uns des officiers de Sa Majesté Marocaine ont été tués sur le champ de bataille & entr'autres l'Alcaïde Ben Abdene-lick en qui les Chrétiens perdent un protecteur doux & humain. On a fait tant ici que dans les autres villes de cet état des réjouissances publiques à l'occasion de cette victoire.

Les Maures & les Juifs font des processions hors de la ville & dans les champs, & adressent continuellement leurs prières au Tout-Puissant pour en obtenir de la pluie si nécessaire aux fruits de la terre, qui souffrent beaucoup par la grande sécheresse que l'on éprouve actuellement ici.

Le Juif Samuël Sumbel a communiqué aux consuls des diverses nations résidant ici une lettre conçue en ces termes.

Mr. Sa Majesté l'Empereur m'a ordonné de vous aviser qu'étant en paix avec toutes les Puissances chrétiennes, il a résolu d'envoyer Sidi Mahamed Ben Abdelhad en qualité de son ambassadeur près le Grand-Maitre de Malte, pour distribuer des aumônes aux esclaves musulmans

15. Mai 1781.

119

Sulmans, & pour prendre en même tems connoissance, si les effets trouvés à bord de la prise faite sur les Ragusains appartenoient réellement en partie à des sujets de Malte ; & après que cela aura été prouvé & vérifié par serment, les propriétaires pourront se rendre ici pour être indemnisés de leur perte.

L'Empereur mon maître m'ordonne encore de vous écrire, afin que vous préveniez les ministres de vos Souverains, que toutes les lettres que son secrétaire d'état Sidi Mahammed Ben Hamet, bacha de Touquela, leur adressera, mériteront une entière & pleine foi, de même que si elles étoient écrites par Sa Majesté Impériale elle-même.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement.

*Monsieur. Votre très-humble &
très-obéissant serviteur.*

(Signé) S. SUMBEL.

Salé, le 21 Février 1781.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 10 Avril.) Malgré la défense faite par le décret de Sa Majesté de l'année passée à tous les armateurs de n'entrer dans notre riviere, que dans le cas de nécessité absolue, il paroît qu'on y fait aujourd'hui très-peu attention, puisqu'il y arrive sous toutes sortes de prétextes beaucoup d'armateurs anglois ; & que les cinq suivans s'y trouvent actuellement ; savoir, l'Amiral Rodney, le Speedwel l'Hancock, le Brittsch-Hen, & le Spitsfire. Ce dernier, parti en Février, y est retourné le 28 Mars, après avoir pris un navire marchand hollandois, la Vrouw Maria, capitaine Ephraïm Ronda, allant de Curaçao à Amsterdam, & l'avoir

fait conduire dans un des ports de l'Angleterre. Cette prise avoit une riche cargaison consistant en 63 barriques de sucre, 334 bales de coton & une caisse de café, 70 paquets de tabac, 34 bales d'indigo & une grande partie de cacao, de cuirs & de coton &c. Cette prise a été assurée ici à 20 pour cent de prime. Comme il se trouve cinq hommes de l'équipage de cette prise à bord du susdit corsaire anglois, ils ont été réclamés au nom de Leurs Hautes-Puissances.

Suivant des lettres de Madere on y faoit à n'en point douter que les capitaines Rietveld & Cras, commandant les navires de guerre hollandois le Nassau & le Nassau-Weilbourg, étoient informés avant leur départ de ce port de la rupture entre la Grande-Bretagne & la République.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 20 Avril.) La cour a reçu un exprès de Pétersbourg avec la nouvelle de l'échange, qui y a été fait, des ratifications pour l'accession de la république des Provinces-unies au traité de neutralité-armée. Le Roi a nommé les officiers qui commanderont l'escadre de 10 vaisseaux de guerre & de deux frégates, qu'on arme actuellement à Cronstadt, pour tenir la mer conformément à cette convention: elle fera aux ordres du contre-amiral de Grubbe, comme commandant de la seconde division; chacun des vaisseaux fera commandé

15. Mai 1781.

121

comme il suit : le Gustave III. de 70 canons , monté par le contre-amiral , commandé par le lieutenant-colonel Caïtanie : la Sophie-Madelaine de 70 , monté par le colonel de Grubbe , commandé par le lieutenant-colonel Ameen ; l'Adolphe-Frédéric de 70 , lieutenant-colonel Holz ; le Lion de Gothie de 70 , lieutenant-colonel Linderstedt ; le Frédéric-Adolphe de 60 , lieutenant-colonel Gahn ; Frédéric-Rex de 60 , lieutenant-colonel Segerbrandt ; le Wafa de 60 , lieutenant-colonel Strom ; le Prince Charles de 60 , lieutenant-colonel Pfilanderhielm ; la Sophie-Albertine de 60 , lieutenant-colonel Malmfchold ; le Duc Ferdinand de 60 , major Hifingfchold : les frégates l'Aigle-noir de 36 , major Chrifbjernin ; & le Jarramas de 36 , major Hard.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 20 Avril.) La commission que le Roi de Dannemarck a nommée , il y a quelque tems , pour faire des recherches au sujet de la marine de ce royaume & proposer les améliorations que l'on pourroit introduire dans ce département , continue assidûment ses séances. Jusqu'à présent elle s'est déjà occupée des moïens de paier les dettes contractées par la marine , de ceux d'augmenter le fonds qui est destiné pour cette partie des forces du Roi , & d'introduire dans la marine des changemens plus analogues aux circonstances actuelles. Selon ce qui a déjà transpiré du travail de

cette commission, elle a en vue d'augmenter la marine en ne faisant plus construire que des vaisseaux plus forts, de sorte qu'à l'avenir un vaisseau de ligne ne pourra être armé de moins que de 60 canons, & une frégate de moins de 30 canons; tous les vaisseaux & frégates, actuellement employés dans la marine, & portant moins de canons que le nombre ci-dessus spécifié, seront vendus à la compagnie ou à des particuliers, à mesure qu'on en aura construit de nouveaux pour les remplacer. Cette commission a de plus arrêté qu'à l'avenir la marine du Roi ne pourra être moindre, en tems de paix, que de 30 vaisseaux de ligne & 20 frégates; de plus, outre le bois nécessaire pour les réparations annuelles des vaisseaux en service, il y aura toujours dans les magasins du Roi, une quantité suffisante de bois pour la construction de 10 nouveaux vaisseaux.

Les commissaires & employés de la banque sont très-occupés à faire de nouveaux billets; ces billets diffèrent de ceux qui sont actuellement en circulation, en ce qu'ils sont imprimés d'un tout autre caractère & sur du papier fait expressément pour ces billets & qui est bleu au revers. On a été obligé de faire ce changement pour arrêter la circulation des faux billets de banque, & l'on assure que dans peu tous les billets de 100, de 50, de 10 & de 5 rixdalers, actuellement en circulation, seront retirés & échangés contre de nouveaux de pareille valeur.

Le ministère de Berlin & celui de Copenhague

lague étoient en négociation au fujet d'un droit d'un pour cent, que ce dernier avoit impofé fur la cargaison de tous les navires, qui fréquenteroient les ports danois, en forme de contribution ou de dédommagement des fraix de l'armement, qu'il mettoit fur pied pour la protection du commerce. La cour de Berlin confentit à cet arrangement; mais elle demanda en retour, que celle de Coppenhague voulût ordonner à fes vaiffeaux de guerre de prendre fous leur protection & convoi tout navire pruffien, qui fe trouveroit à leur portée, & qui pourroit être molefté par les armateurs ou vaiffeaux de guerre des Puiffances belligérantes: c'eft ce qu'a promis la cour de Coppenhague, mais pour le cas feulement où ces vaiffeaux ne feroient chargés d'aucune marchandife défendue par les traités. Les mêmes demandes ont été faites à la cour de Ruffie; & l'on fe flatte, qu'elles feront également accordées.

I T A L I E.

ROMÈ (le 15 Avril.) Le bruit eft général que, dans un confiftoire du mois de Juin, le comte Onesti, neveu du Pape & fon majordôme, ainfi que M^r. Doria, frere du nonce du St. Siége à la cour de France, feront l'un & l'autre créés cardinaux. Ce bruit paroît d'autant plus vraifemblable qu'il y a actuellement 8 chapeaux, fans compter les trois que le fouverain Pontife s'eft réfervés *in petto*, deux dans le confiftoire du

23 Juin 1777, & un dans celui du 18 Juillet 1779.

On eut ces jours derniers l'avis de Sinigaglia, que le cardinal Bernardin Onorati, évêque de la dite ville, étoit dangereusement malade. Des lettres postérieures rassurent un peu plus sur son état. La duchesse de Valentinois étant de retour de Naples avec le duc son époux, a appris par un courrier extraordinaire la nouvelle de la mort de la duchesse de Mazarin sa mere.

Le défrichement des marais pontins se continue avec ardeur, malgré les maladies épidémiques qui ont régné pendant l'été dernier. On y emploie 1800 hommes. La partie qui avoïne les montagnes promet une abondante récolte; mais celle qui est plus près de la mer n'est pas encore à l'abri des inondations de cet élément.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 26 Avril.) Le 12, jour du jeudi-saint, à 8 heures du matin, l'Empereur se rendit à la grande-chapelle de la cour avec les Archiduchesses Marie-Anne & Marie-Elisabeth, suivi de toute sa cour, assista au service divin, & y reçut des mains du nonce du St. Siège la Communion pascale, ainsi que tous ses ministres & chambellans: le service fini, S. M. Imp. retourna dans ses appartemens & y lava les pieds à 12 pauvres vieillards, dont l'un nom-
mé

né Pukeley a 108 ans, & dont toutes les années réunies montent à 979.

Parmi plusieurs réglemens, qui se succèdent journellement depuis que l'Empereur a pris les rênes du gouvernement, il vient d'être publié une ordonnance, datée du 13 Avril & consistant en 9 articles, pour régler la distribution des pensions suivant les principes d'équité, à proportion du mérite ou des services de chaque sujet. — Sa Majesté Impériale a choisi parmi les chambellans, revêtus de ce titre sous le regne de son auguste Mere, 36 pour faire le service près de sa Personne, & parmi ce nombre 21 militaires, suivant la liste qui s'en est répandue, & que voici: les princes Joseph de Lobkowitz, Auguste de Lobkowitz, & de Ligne; les comtes de Nostitz, de Keglewicz; les généraux comtes Joseph Kinsky, François Kinsky, Philippe Kinsky, Botta, Richecourt, Clerfait & Terzy; les comtes Joseph Colloredo, Wenzelas Colloredo, Melchior Colloredo; le général de Brown; les comtes Dominique Kaunitz, Joseph Kaunitz, Venfeld Kaunitz, Sternberg, Choteck, Lamberg, Cobenzel; le prince de Schwarzenberg; le comte Michel Wallis; le baron Knebel; les comtes François de Dietrichstein, Thürheim, Hachenfeld, Reisky, Joseph Khevenhuller, Windischgratz, Clary, Furstenberg, & Wenzelas Ugart. Sa Majesté Impériale a reçu récemment en présent de Pétersbourg le portrait de l'Impératrice de Russie; & l'on travaille actuellement à celui de notre Monarque, pour l'envoier à cette Souveraine.

Sa Majesté Impériale vient d'élever au rang de baron avec tous ses descendans M^r. Antoine du Verger, lieutenant-colonel & commandant des cordons en Moravie & Silésie, en considération de ses services rendus à la Maison d'Autriche pendant bien des années & sur-tout lors de la dernière guerre.

Dès son avènement au trône, l'Empereur a adressé à tous les palatinats de Hongrie des rescrits signés de sa main pour les assurer que tous les privilèges & droits, ainsi que la constitution de ce royaume seroient inviolablement respectés.

Le marquis de Santa-Cruz, grand d'Espagne de la 1^{re} classe, chevalier de la Toison-d'or, commandeur de l'Ordre de St. Jacques, chambellan actuel de Sa Majesté Catholique, qui demouroit ici depuis quelque tems, estimé & chéri à la cour comme à la ville pour les belles qualités de son esprit & de son cœur, épousa, le 6 de ce mois, Madelle la comtesse Marie-Anne de Waldstein &c. Mgr. Garampi, nonce du St. Siège en cette cour, donna dans sa propre chapelle la bénédiction nuptiale à cet illustre couple qui partit deux jours après sur Bruxelles pour se rendre en Espagne.

On écrit de la Turquie, qu'on a essayé de tirer une espece de sucre, des tiges du kukurutz (a) qui croît dans ces contrées:
on

(a) Bled d'Inde, bled de Turquie, mays, kukurutz

on ajoute que ces essais ont parfaitement réussi. Au reste cette découverte n'est point nouvelle: l'Empereur François I. avoit fait faire cette opération sous ses yeux, & M^r. Jacquin célèbre chymiste l'a souvent répétée (a).

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 25 Avril.) Le capitaine Douglas, commandant le vaisseau de S. M. la Venus, est arrivé le 22 de ce mois, au bureau de l'amirauté avec des dépêches

kukurutz ou kukuritza. Son grain donne un pain doucereux, pesant & mal sain pour quiconque n'y est pas habitué dès l'enfance. Pour détacher les graines de la tige, on bat le kukurutz, comme le froment & le seigle; mais avec la précaution de masquer les batteurs, parce que les graines prennent un effor qui les blefferoit.

(a) Les Hongrois, dont, en certaines contrées, les campagnes sont couvertes de kukurutz, m'ont souvent témoigné leurs regrets de ce que cette découverte n'avoit point eu de suite. Ils se persuadoient qu'on vouloit les empêcher de trouver chez eux la matière d'un commerce lucratif & trop propre à les enrichir. Mais cette idée tient à l'imagination tant soit peu ombrageuse de cette nation d'ailleurs singulièrement estimable. La première règle qui doit diriger l'usage d'une découverte, c'est l'excès du produit sur la dépense; & la quantité de sucre qu'on tire des cannes du kukurutz, ne paroît pas jusqu'ici équivalente aux frais de cette opération.

pêches de Sir G. B. Rodney, qui ont donné lieu hier à la publication d'une gazette extraordinaire. Ces lettres sont datées à bord du Sandwich à l'isle St. Eustache, le 17 Mars. Tel est l'extrait de leur contenu :

« Je félicite L. S. de ce qu'outre les isles de Saint-Eustache, de St. Martin, de Saba & l'isle françoise de St. Barthelemy (*) qui s'est rendue hier, j'ai à leur annoncer la précieuse acquisition des colonies hollandoises de Demerary & d'Issequibo (**) sur le continent espagnol, qui sont à ce moment sous la domination de S. M. Quoique ces colonies se soient rendues aux mêmes conditions accordées à l'isle St. Eustache, le général Vaughan & moi avons pensé qu'elles devoient être traitées sur un pied différent qu'une isle dont les habitans appartenoient à un état obligé par des traités à secourir la Grande-Bretagne contre ses ennemis & n'en assistoient cependant pas moins ces derniers contre elle, & encourageoient la rébellion de ses sujets, en leur fournissant toutes les provisions & les munitions de guerre qui leur étoient nécessaires, au mépris des traités qu'ils avoient juré de maintenir.

Ainsi, afin de tranquilliser les habitans de

(*) *St. Barthelemy est une isle située entre celles de St. Eustache & de St. Martin. Elle n'a guere que 5 à 6 lieues de tour. Elle est remplie de bois : on y cultive le tabac & le manioc. Deux armateurs d'Antigoo s'en rendirent maîtres en 1746 ; elle rentra sous la domination françoise par le traité de Versailles en 1763. L'approche de ses côtes est très-dangereuse, mais elle a un excellent port au nord-ouest.*

(**) *Demerary & Issequibo sont situés dans la province de Surinam, ou, comme on le nomme souvent, la Guyane hollandoise, à trois lieues environ à l'ouest de Surinam.*

15. Mai 1781.

129

ces colonies & de leur faire éprouver les avantages que l'on goûte sous le gouvernement anglois, nous avons envoyé leurs députés avec les conditions incluses qui obtiendront, à ce que nous espérons, l'approbation de Sa Majesté.

On doit beaucoup d'éloges au général Cunningham, gouverneur de la Barbade, qui a envoyé la sommation par le capitaine Pender, commandant le sloop de S. M. la Barboude & le cap. Day, com. la Surprise que j'avois mis en station près de cette côte, pour bloquer la riviere.

J'envoie inclus à L. S. un état des productions des colonies de Demerary & d'Isséquibo, ainsi qu'il a été remis par les députés qui nous ont été envoyés. Ces colonies, dans les mains de la Grande-Bretagne, encouragées convenablement, emploieront dans peu d'années autant de vaisseaux, & rapporteront à la couronne; plus de revenu que toutes les îles angloises des Indes-occidentales, réunies.

... La prise de l'île de St. Barthelemy, enleve aux corsaires françois un asyle d'où ils molestoient le commerce des sujets de S. M. . . Celle de l'île St. Eustache a fait souffrir les îles françoises au-delà de ce qu'on peut imaginer : on y manque de toute espece de provisions & de munitions; je ferai tous mes efforts pour les bloquer de telle manière qu'elles ne puissent pas en recevoir. Le seul obstacle que j'éprouverai à cet égard, prendra sa source dans les îles angloises même, dont les marchands oubliant ce qu'ils doivent à leur patrie, ont déjà fait des marchés avec l'ennemi pour lui fournir des provisions & des munitions navales. J'apporterai le plus grand soin à empêcher les effets de leur trahison ».

Il vient d'arriver un exprès, expédié par l'amiral Arbuthnot; avec le détail de ses opérations. Il annonce entr'autres le naufrage du vaisseau du Roi le Culloden de 74 canons,

lorsqu'il étoit avec deux autres à la poursuite de trois vaisseaux de guerre, détachés de l'escadre de M^r. de Ternay à la baie de Chesapeak, l'enlèvement d'une frégate du Roi (le Romulus de 44 canons) par 3 vaisseaux de guerre françois, & la prise de quelques bâtimens françois & américains par l'armée navale à ses ordres. La cour donnera ce soir un extrait de ces dépêches. On a sçu encore par cet exprès (le capitaine Balfour qui avoit ci-devant le commandement du Culloden) que les François étoient sortis de Rhod-Island au nombre de 2000 hommes pour aller attaquer Arnold dans la Virginie; Sir Arbuthnot avoit envoyé contre eux l'amiral Graves qui les poursuivit dans la Chesapeak, & les obligea à rembarquer leurs troupes: il y eut même une petite action entre trois de nos vaisseaux & l'escadre ennemie, qui battit peu après en retraite; cependant le bruit est général que l'amiral Arbuthnot est rappelé, & que son successeur est déjà nommé. — La cour attend aussi à tout moment des avis intéressans du général Clinton & du lord Cornwallis. On se montre ici plusieurs lettres qui s'accordent à dire que ce dernier a pénétré dans l'intérieur de la Virginie, poursuivant les Américains, fuyans devant lui; qu'il y a eu dans cette province un soulèvement contre le congrès & ses suppôts, & qu'on avoit remis aux Roialistes nombre de féditieux, dont les menées odieuses avoient contribué à y nourrir le feu de la discorde.

On vient de recevoir un exprès dépêché,

dit-on , par l'amiral Darby avec l'avis de son arrivée à Gibraltar. On fera mieux instruit sans doute , l'ordinaire prochain. On dit aussi qu'à son arrivée il doit avoir détaché l'amiral Digby avec 10 vaisseaux de guerre pour renforcer Sir Rodney , & qu'il en sera envoyé dix autres d'ici pour aller se joindre à l'amiral Darby qui , après avoir ravitaillé Gibraltar , établira sa croisière dans l'Océan.

Extrait d'une lettre authentique d'un officier des troupes de la compagnie des Indes , datée de Calcuta le 12 Octobre 1780.

Je vous ai donné , mon bon ami , dans ma dernière lettre un précis de la situation des affaires publiques dans cette partie du monde. Depuis le commencement de la guerre avec les Marattes , l'armée angloise , aux ordres du général Goddard , a continuellement été victorieuse , & a conquis au nord de Bombay tout le pais appartenant aux Marattes , dont l'étendue le long de la côte est de plus de 100 milles sur deux fois autant de largeur : en outre , l'importante forteresse de Gwalior , située dans le centre de l'Indostan ; cette place si fortifiée par la nature & l'art (elle est formée d'un rocher qui a près de 10 milles de circonférence) qu'elle avoit toujours été regardée comme impréenable , & a servi depuis plusieurs siècles de prison d'état jusqu'à ce qu'elle fût tombée , il y a environ 30 ans , entre les mains des Marattes , avoit été prise d'assaut par le capitaine Popham à la tête d'une petite armée qui escalada deux murailles , dont l'un de 12 pieds de haut , & l'autre de 30 : ensuite , favorisée par l'obscurité de la nuit , s'empara du canon de l'ennemi , qu'elle fit jouer contre lui avant qu'il fut revenu de sa surprise. Le commandant maratte rallia néanmoins les gens & revint à

la charge ; mais aiant été repoussé & voyant que la place étoit perdue, il s'enfonça un poignard dans le cœur, préférant la mort qu'il se donnoit lui-même à la honte de la captivité.

Cette conquête n'a coûté au capitaine Popham qu'un homme tué & 18 blessés. Les richesses déposées dans cette forteresse ne sont point connues, mais vu l'importance de la place, on les croit très-considérables.

Telle étoit notre situation il y a quelques mois, le nom anglois étoit la terreur des Marattes & de l'Inde entière ; mais aujourd'hui quel fatal revers ! L'empire britannique dans l'Inde est ébranlé jusques dans ses fondemens.

Je vous informai dernièrement que probablement Hyder Aly feroit une incursion dans le Carnate ; il vient d'y entrer à la tête de 100 mille hommes, & dans l'attente certaine d'être joint par une armée détachée des isles françoises ; lorsqu'il commença les hostilités, il envoya un corps de 5000 chevaux pour piller le país dans les environs de Madras ; les mouvemens de ce corps furent si rapides, qu'il s'approcha à deux milles du fort & détruisit les jardins, maisons &c des habitans avant qu'on eût sçu à qui l'on avoit à faire. Les incursions de la cavalerie d'Hyder Aly jetterent bientôt la confusion dans le país ; les personnes de tous rangs se réfugiant dans la ville sous la protection du fort, le prix des denrées haussa immédiatement & les approvisionnemens n'étant pas suffisans pour les besoins de la multitude, on étoit menacé de la famine ; mais le suprême conseil d'ici a frété plusieurs bâtimens qu'il a fait charger en riz, & qui sont actuellement en chemin pour Madras.

Les forces de cette dernière place étoient à cette époque éparées dans leurs différentes garnisons, & il se perdit beaucoup de tems à former une armée, parce que la cavalerie d'Hyder Aly couvroit le país & prévenoit la jonction des petits corps éparés. — Une armée de 20 mille hommes de sa meilleure cavalerie, commandée par son fils, rencontra un gros détachement de nos forces consistant

en 3000 Sydahis, 400 Européens, & environ 50 officiers aux ordres du colonel Baillie; elle l'attaqua, & après avoir été défaite, & s'être retirée pour se renforcer, elle revint à la charge contre le colonel Baillie, qui n'étoit qu'à 5 ou 6 milles de la grande armée, commandée par sir Hector Munro, le colonel avoit formé un long carré de son détachement qui avoit marché l'espace de deux milles, se battant chemin faisant jusqu'à un endroit où deux chemins formoient un carrefour; là, Hyder Aly fit jouer deux batteries, que le colonel obligé de tenir ses troupes rassemblées en un seul corps n'avoit pas été en état de découvrir; cependant les troupes de la compagnie les attaquèrent & s'en emparèrent; mais une troisième batterie qui dominoit sur les deux premières aiant subitement commencé à les canonner, elles furent mises en désordre, alors l'explosion de deux tombereaux chargés de poudre augmentant la confusion, cette circonstance fournit à la cavalerie d'Hyder Aly une occasion favorable de charger la ligne angloise qui fut totalement rompue. Le colonel cependant, & le reste de son détachement s'ouvrirent, la baïonnette au bout du fusil, un passage jusqu'à un village adjacent, où un parti frais de l'ennemi fondit sur eux, & les tailla si complètement en pièces, qu'on ignore si un seul Européen a échappé au désastre. — Ces batteries avoient été construites & dirigées par un Mr. Lally, François, au service d'Hyder Aly, qui a 4 ou 5 mille hommes de cette nation dans son armée. Ainsi, par un fatal accident les officiers anglois dans l'Inde, naguere dans une position si prospere, se trouvent actuellement dans le plus précaire des états. Sir Hector Munro s'est retiré dans une place près de Madras: cette défaite semble avoir répandu une terreur panique dans tous les cœurs.

Pour réparer ces malheurs autant qu'il est possible, le suprême conseil d'ici a prié sir Eyre Coote de se rendre à Madras, & d'entrer en campagne; il est dans ce moment-ci

à la veille de faire voile avec un gros renfort d'hommes & d'argent. Ces détachemens du Bengale seront considérables, & nous attendrons leurs succès avec anxiété.

J'ai l'honneur, &c.

A cette lettre qui présente les détails les plus étendus qui aient encore paru sur ce sujet, nous ajouterons l'extrait suivant des papiers les plus estimés, qui disent avoir extrait eux-mêmes ce qu'ils publient de diverses lettres particulières qui leur ont été communiquées.

Le paquebot le *Trial*, cap. Dempster, est parti le 4 Décembre dernier de Madras; Hyder Aly étoit entré dans le Carnate près de six mois auparavant. Le Nabab d'Arcate avoit donné au gouvernement des avis répétés de cette invasion dès qu'il en avoit vu lui-même les apparences; mais soit opiniâtreté, soit prévention aveugle, on n'avoit eu aucun égard à ses représentations, jusqu'à ce que la cavalerie d'Hyder Aly se fût montrée sous le pavillon du fort St. George. Le général Munro, à la fin, entra en campagne & campa à Conjeveram; mais les colonels Baillie & Fletcher qui étoient en chemin pour le joindre avec 550 Européens & 3000 Syphahis, furent attaqués dans leur marche à environ six milles de son camp; d'où l'on entendit distinctement la canonnade, & l'on jugea que l'action avoit duré plusieurs heures; mais le général ne se mit pas pour cela en devoir de marcher à leur secours. Enfin, ce détachement fut écrasé par la supériorité de l'ennemi; la cavalerie d'Hyder Aly après avoir rompu sa ligne le tailla en pièces. Tous les Européens furent tués ou pris; & 2000 Syphahis relirent sur le champ de bataille: Hyder Aly de son côté perdit deux fois plus de monde. Après ce fatal événement le général Munro se retira avec précipitation vers Madras; où il se trouvoit

lorsque le paquebot fit voile pour l'Europe. Hyder Aly s'empara d'Arcate, capitale du Carnate, après un siège opiniâtre de 75 jours ; & peu après il fut en possession du pais dans l'étendue de plusieurs milles.

Malgré ces défaites, ajoutent les lettres qui fournissent cet article, on s'attend chaque jour à un changement favorable. Le général Coote est arrivé avec 1500 Européens, & 12000 hommes doivent se rendre par terre par les Circards du nord; en conséquence de ces arrangemens, on suppose que le général Coote est entré en campagne avec une armée nombreuse vers le commencement de Février; & comme le général Goddard avoit ordre d'attaquer Mangalore, (sur la côte de Malabar) avec les forces de Bombay, afin de mettre Hyder Aly entre deux feux, on se flatte qu'actuellement & même depuis long-tems il a, non-seulement été chassé du Carnate, mais même qu'on lui a enlevé la plus grande partie de son propre pais.

Nous sommes fâchés, continuent les papiers du jour, d'ajouter que les dévations de nos ennemis étrangers ne menacent pas autant les serviteurs de la compagnie dans l'Inde d'une ruine infaillible, que les dissensions intestines qui subsistent entr'eux. Nous sommes informés par la même voie que Mr. Whitehil, gouverneur de Madras a été déposé, sans bruit, sans résistance, par le conseil suprême, & que Mr. Francis, qui avoit envoyé un cartel à Mr. Hastings, a reçu au travers du corps un coup de feu, dont selon toutes les apparences, il se rétablira: en un mot, les affaires de l'est demandent à bien des égards l'interférence immédiate du gouvernement, où nous courons grand risque de perdre toutes nos possessions dans cette partie du monde.

Liste des officiers tués ou égarés qui appartiennent au détachement des colonels Fletcher & Baillie, transmise par le lieutenant Massey, prisonnier d'Hyder Aly, datée le 15 Octobre 1780.

Tués ou égarés.

Le colonel Fletcher.

Capitaines ; Powel , Phillips , Mc Kenzie ,
Gun & Wade.Enseignes ; G. Clark , Galway , Maelin , Cur-
zis , Wemys , Hammond , Daws , Mc Leod ,
Marshall , Morgan , Ruffell , Rogers , Tomlin-
son , Pargier , Moncrief , Martin , C. B. Clark ,
Wood & Shadden.

Cadet ; Forbes , chirurgien , Wilson.

Officiers blessés.

Colonel Baillie.

Capitaines ; Rumley , Beard , Montieth , Grand
& Jones.Lieutenants ; Melvell , Lindsay , Buller ,
Chase , Mackay , Dalrymble , Knox , Bow-
zer , Torrin , Smith , David Campbell , Hali-
burton , Picles , Moor , Wilson & Moconarchie.Enseignes ; Stringer , Macalister , Nash , G.
Mackry , William Forbes , Innes & Gordon.

Cadets , Baillie & Hope , chirurgien , Reed.

Non blessés.

Capitaines ; Wrag , Gowdes & Muat.

Enseignes ; Reed , Frazer , Forbes , Mc Neal ,
Dring , Conner , White , Franks , Lang & Co-
wree.Cadets ; Cuthbert & Hodges , chirurgien , Ogil-
vie ; écrivain , Latham.*Morts de leurs blessures.*

Capitaines ; Février , Cotton , Cox & Dick.

Cadet , Baillie ; chirurgien , Campbell.

FRANCE

PARIS (le 30 Avril.) Le 12 de ce mois ,
jour du jeudi-saint , après l'absoute faite par
l'évêque de Pergame , premier aumônier de
Madame Adelaïde de France , & le sermon
prononcé par l'abbé Gaudin , vicaire-général
du diocèse de Gap , le Roi lava les pieds à
douze pauvres , & les servit à table. Le

Prince de Condé, grand-maitre de la maison du Roi, étoit à la tête des maîtres-d'hôtel de Sa Majesté, & précéda le service, dont les plats furent portés par Monsieur, par le Duc de Chartres, le Duc de Bourbon, le Prince de Conti & le Duc de Penthièvre, & par les principaux officiers de Sa Majesté.

Voici un arrêt du conseil d'état du Roi, concernant le dépôt aux greffes des amirautés, des liquidations particulières, & des comptes de dépenses, de relâches & du désarmement des corsaires, du 4 Mars 1781. Extrait des registres du conseil-d'état.

« Sa Majesté étant informée que les armateurs des corsaires négligent de remplir la disposition de l'article LVII de la déclaration sur la course, du 24 Juin 1778, par lequel il leur seroit ordonné de déposer aux greffes des amirautés du port de l'armement desdits corsaires une expédition de la liquidation particulière des prises qui auront été conduites dans d'autres ports, aussi-tôt que ces liquidations leur auront été adressées par leurs commissionnaires, ou au plus tard dans un mois de leur date; qu'il résulte de cette négligence un abus qui n'est pas moins préjudiciable aux équipages qu'aux invalides de la marine & aux actionnaires, attendu qu'il retarde la liquidation générale qui peut seule assurer leurs remboursemens. A quoi Sa Majesté voulant pourvoir: ouï le rapport; le Roi étant en son conseil, a ordonné & ordonne, que les armateurs des corsaires seront tenus de se conformer à l'article LVII de sa déclaration sur la course; & en conséquence, de déposer au greffe de l'amirauté du lieu de l'armement desdits corsaires, une expédition de chaque liquidation particulière des prises qui auront été conduites dans d'autres ports que celui

de l'armement, aussitôt qu'elle leur sera parvenue, & au plus tard dans un mois de leur date; de déposer pareillement au même greffe, dans le mois après la course finie, ou que la perte du corsaire sera connue ou présumée, les comptes de dépenses, de relâches & du désarmement, afin qu'il puisse être procédé sans délai à la liquidation générale du produit de la course; le tout à peine contre lesdits armateurs, d'être privés des droits de commission qui leur sont attribués par l'article XX de la dite déclaration du 24 Juin 1778. Mande & ordonne S. M. à Monf. le Duc de Penthièvre, amiral de France, de tenir la main à l'exécution du présent arrêt sur lequel toutes les lettres nécessaires seront expédiées, si besoin est. Fait au conseil d'état du Roi, S. M. y étant, tenu à Versailles le 4 Mars 1781.

Signé CASTRIES.

Les ordres ont été envoyés à Brest, de redoubler d'activité pour les travaux de l'armement de la grande flotte: elle sera de 24 vaisseaux de ligne françois & 18 à 20 espagnols, sans compter les bâtimens de force inférieure. On croit de nouveau que le commandement en sera donné au comte d'Estaing, qui montera le Terrible: M^r. de Guichen montera la Bretagne, M^r. de Vaudreuil, le Roïal-Louis, & M^r. de Rochouart, le Majestueux. L'Invincible est toujours destiné à M^r. de la Motte-Piquet. Tous ces vaisseaux sont de 110 canons, doublés en cuivre & excellens voiliers. Ils seront prêts avant quinze jours.

Le 15 il partit de Versailles un courier pour Brest, chargé de porter à M^r. de la Motte-Piquet l'ordre de mettre à la voile par le premier vent favorable. Depuis quelques

ques jours le vent a presque toujours été dans la bande du nord ; il est donc à présumer que M^r. de la Motte-Piquet est actuellement en mer.

Les lettres de Cadix & de Bilbao portent, qu'il est arrivé un bâtiment américain dans chacun de ces ports avec la nouvelle que M^r. de Tilly parti de Rhod-Island avec l'*E-veillé*, vaisseau de 64 canons & les frégates la *Gentille* & la *Surveillante*, avoit surpris dans la baie de Chesapeak le convoi qui avoit amené le général Arnold, & qu'il s'étoit emparé du *Romulus* de 44 canons & de 23 bâtimens de transport. On assure qu'outre la caisse militaire qui étoit sur le *Romulus*, on y a trouvé 1500 habits & autant de fusils, & que le nombre des prisonniers est d'environ 500 hommes. Il nous est parvenu aussi la nouvelle d'une action entre une partie de l'escadre de M^r. Destouches, & quelques vaisseaux de celle d'Arbutnot, qui vouloit lui interdire l'entrée de cette baie : après avoir désemparé ses adversaires, notre chef-d'escadre a continué sa route & s'est réuni à M^r. de Tilly dans la Chesapeak. M^r. de Viomesnil avec les grenadiers de l'armée de Rochambeau & 600 volontaires américains est embarqué sur cette flotte. Dans le même tems, M^r. de la Fayette à la tête de 4000 Américains d'élite de l'armée de Washington, se rendoit par terre en Virginie où il espéroit arriver en 25 jours de marche, à peu près dans le même tems que l'escadre.

La cour a aussi reçu des nouvelles de M^r. de Monteil par la voie de Cadix, & d'autres non moins intéressantes de l'isle de St. Domingue par une frégate arrivée à Bilbao. Don Joseph Solano & M^r. de Monteil ont dû quitter la Havanne le 19 Février, emmenant avec eux 16 ou 18 vaisseaux de ligne & quelques frégates. Leur destination est secrète; & tout ce que l'on débite à ce sujet se réduit à de simples conjectures. Il est apparent, que M^r. de Solano ne voudra point s'éloigner du trésor confié à sa garde; &, s'il ne l'accompagne en Europe avec toute sa flotte, il lui donnera du moins une forte escorte. Ceux qui pensent que les escadres combinées ne quitteront pas les isles Sous-le-vent, & qu'elles ont en vue quelques projets importants dans ces parages, appuient leur opinion sur la nature du chargement d'un convoi, qui vient d'entrer à St. Domingue. Quarante-trois navires, venant de la Martinique, & chargés la plus grande partie pour le compte du Roi en provisions & en munitions de toute espece, avoient mouillé au Port-Louis. Douze heures auparavant l'Esmangard & deux autres bâtimens de Bordeaux, sortant des Cayes St. Louis, avoient été enlevés par une escadre ennemie de 2 vaisseaux de ligne & de 2 frégates, qui depuis l'absence de M^r. de Monteil avoient établi leur croisiere à cette hauteur: ils s'éloignerent ensuite, sans doute pour convoier les riches prises, qu'ils venoient de faire; & cette perte, que le commerce a es-

suiée

15. Mai 1781.

142

Suiée, a été le salut du convoi du Roi. Tant d'approvisionnement & tant de munitions de guerre paroissent supposer quelque dessein d'une entreprise de ce côté, tandis que de l'autre M^r. de Grasse tiendra l'amiral Rodney en échec. Au reste, si celui-ci ne s'est point rendu à Curaçao, ce n'est pas qu'il ait perdu l'envie de piller; mais c'est qu'il attendoit à chaque instant à voir paroître une escadre françoise, de l'approche de laquelle on lui avoit donné avis: & dans cette attente il ne lui paroissoit pas prudent de tomber deux-cents lieues sous le vent, en laissant les Antilles sans défense. Curaçao a donc échappé à la rapacité angloise; & nous apprenons, qu'au premier avis, qu'on y a reçu de la déclaration de guerre, tous les effets & toutes les marchandises ont été transportés sur le continent dans les possessions espagnoles.

Extrait d'une lettre du camp de St. Roch du 9 Avril. *En ce moment nous voïons une flotte angloise entrer à Gibraltar.*

M^r. le comte de Clonard, pere, principal armateur de la frégate corsaire l'Aigle, sortie dernièrement de Saint-Malo, vient de recevoir un courier que lui envoie M^r. d'Albarade, capitaine de sa frégate. On lui apprend que l'Aigle est entré au port du Passage en Espagne, après avoir convoié jusqu'à Baïonne trois corsaires & un navire venant de la côte de Guinée, dont il s'est séparé. Les corsaires font de 16 & de 18 canons, & le connoissement porte la valeur

à plus de cent mille écus. Le sieur d'Albarade a fait outre cela trois petites prises & a rançonné deux bâtimens : l'Aigle vogue supérieurement ; le capitaine en fait un grand éloge. On fait que cette belle frégate porte 44 canons, dont 28 font de 24 livres. Elle reprendra sa croisière lorsque son équipage qui amène les prises, sera revenu à bord.

On a volé dernièrement dans la caisse de Mrs. Mallet & le Roier, banquiers de cette ville, 30 sacs de 1200 liv. ; & une liasse de billets de la caisse d'escompte, montant à 180,000 liv. qui se trouvoit avec cet argent, on n'a pris que deux billets de 25 louis chacun. Les voleurs ont craint selon les apparences, que ces effets qui sont numérotés & enregistrés, ne servissent à les faire découvrir. Une telle perte au surplus ne sauroit porter atteinte au crédit de cette maison, dont la fortune est fondée sur des affaires avantageuses qui s'accroissent journellement, & dont la réputation est établie sur une longue expérience de la probité & des principes d'honneur qui dirigent ses opérations.

L'évêque d'Amiens vient de publier un mandement contre les Œuvres de Voltaire ; ceux qui l'ont lu, disent que ce prélat y prouve très-bien, que c'est aux ouvrages de cet homme trop fameux qu'on doit en grande partie la décadence de la religion & la dégradation des mœurs. Il en conclut que le gouvernement ne permettra pas qu'on im-
prime

15. Mai 1781. 142
prime en France l'édition que prépare M^r.
de Beaumarchais.

Il paroît une nouvelle comete, que le Sr. Messier, astronome de la marine, de l'académie des sciences, a observée depuis le 15 de ce mois, d'après l'annonce qu'il en avoit reçue du Sr. Maskelyne, astronome roial d'Angleterre; qui lui mandoit: *On voit actuellement une étoile de 5me à 6me grandeur, qui a un mouvement & des caractères singuliers, ressemblant à une planete qui auroit 4 à 5 secondes de diametre. d'une lumiere blanchâtre & brillante comme celle de Jupiter. Les nuits du 3 au 5 Avril, l'ascension droite de cet astre étoit de 84 degrés 23 minutes 35 sec. & sa déclinaison de 23 degrés 34 minutes 14 secondes boréales; son mouvement étoit de deux minutes, en ascension droite par jour, & celui en déclinaison presque nul. Par une seconde lettre de Londres, il paroît que ce nouvel astre a été découvert à Bath, par le Sr. Hertshel, amateur d'astronomie. — Cette comete étoit d'autant plus difficile à découvrir, d'après la position rapportée ci-dessus, qu'elle ne porte avec elle aucuns caractères distinctifs des cometes, qu'elle ne ressemble à aucune de celles que le Sr. Messier avoit observées au nombre de dix-huit, & qu'il étoit aisé de la confondre avec les étoiles voisines. Le Sr. Messier l'a reconnue le 15 de ce mois; le 23 il en détermina la position; à 8 heures 23 min. 33 sec. du soir tems vrai, elle avoit d'ascension droite 85 degrés 9 minutes*

II. Part.

K

48 sec. & de déclinaison boréale 23 degrés 35 minutes 26 sec. Son mouvement suit l'ordre des signes. Ce nouvel astre est remarquable par sa lumière brillante, qui cependant est un peu matte & blanchâtre, telle que Jupiter paroît l'avoir dans les lunettes : quant à présent, on n'y voit aucune trace, ni de chevelure ni de queue, & en cela elle diffère de toutes les comètes (a).

(a) On ne peut nier que cet astre ne soit à tous égards fort extraordinaire ; & si les astronomes n'étoient pas en possession de nous émerveiller par les plus étonnantes découvertes en attendant que l'événement ou des observations contradictoires dissipent ces ravissements scientifiques, on ne sauroit que penser de ce phénomène : ce n'est certainement pas une planète de notre système solaire, parce qu'elles sont toutes connues ; & l'on sait bien que depuis qu'il y a des astres & des astronomes, il n'en est pas venu de nouvelle. Ce n'est pas non plus une planète des autres systèmes solaires ; car supposé (ce qui est pour le moins très-douteux) que les étoiles aient aussi des planètes à diriger & à éclairer, il est reconnu qu'on ne les voit pas, & que vu l'extrême petitesse des étoiles mêmes, leurs planètes ne peuvent en aucune sorte devenir visibles. Ce n'est pas une comète, puisqu'elle n'a ni chevelure, ni queue, ni barbe. Ce n'est pas une étoile fixe, puisqu'elle a un mouvement propre & qu'elle parcourt une période très-sensible... Qu'est-ce donc?... Je soupçonne que c'est une comète *chevelue*, mais dont on n'apperçoit point encore distinctement la crinière... Si ce n'est pas cela, je ne dirai pas encore ce que c'est ; mais je crois le savoir. Et quand je m'en expliquerai,

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (le 30 Avril.) Il paroît une ordonnance de S. M. du 14 Avril 1781, portant règlement pour accélérer le déchargement des vaisseaux & bâtimens à Ostende. — Son Altesse le prince de Starhemberg, gouverneur & capitaine-général des Pais-bas, &c, se rendit le 26 après-diné à l'académie royale de peinture, sculpture & architecture, pour distribuer les prix annuels : Jean-Baptiste Rubens, natif d'Anvers, reçut la grande médaille pour premier prix d'après nature ; François Janssens, sculpteur, natif de Bruxelles, reçut la médaille d'argent pour le second ; Jean Sterkx reçut la grande médaille pour premier prix de l'architecture ; Martin Joris un compas & sa garniture d'argent pour second ; Pierre de Kofter premier d'après les figures antiques ; Louis du Vigneau premier d'après les têtes antiques ; Simon Hierfchauer premier, François Thiar second & Nicolas Baudin du Tour troisieme, d'après les estampes, reçurent un portecraion d'argent. Son Altesse parut très-satisfaite des progrès des élèves, ainsi que Mrs. les académiciens honoraires qui s'y trouvèrent.

On assure qu'incessamment le port de Blankenberg

rai, on ne pourra point dire que je devine après coup : car je ferai voir qu'il y a plusieurs années que j'en ai fait une mention expresse.

kenberg & celui de Nieuport seront rétablis & mis en état de recevoir des navires, d'après les sollicitations des habitans de ces places.

LA HAYE (le 30 *Avril.*) Mgr. le Prince Statthouder est revenu du Texel, dans la nuit du 25, aiant fait l'inspection des vaisseaux qui s'y trouvent, & visité tous les postes qui sont le long des bords de la mer: dimanche 22, S. A. S. avoit assisté au service divin, & dîné à bord du vaisseau commandé par le vice-amiral Harting. On assure que ce Prince doit entreprendre ces jours-ci un nouveau voiage du côté de Hellevoot-Stuis pour le même objet.

M^r. le greffier Fagel a porté le 27, par ordre de L. H. P., au prince de Galitzin un présent de 14 mille florins. Le même jour, L. H. Puissances ont reçu de l'amirauté de Zeeland une lettre contenant, à ce qu'on assure, l'avis qu'il étoit arrivé à Fleffingue un navire françois, aiant à bord des provisions pour une escadre de sa nation qui est attendue au Texel. Le patron de ce navire a demandé l'exemption des droits d'entrée, qui lui a été accordée, à ce qu'on prétend. Si cet avis est fondé, il confirmeroit celui de la prochaine arrivée de M^r. de la Motte-Piquet; & l'on est curieux de voir s'il y aura une jonction.

La nouvelle de la prise de Demerary & d'Issèquibo par les Anglois a jetté dans ce pais la plus grande consternation, sur-tout parmi les capitalistes qui avoient des obligations sur ces plantations. On se console un

seu en apprenant que Rodney n'a pas traité les habitans aussi sévèrement que ceux de St. Eustache.

Voici une liste des vaisseaux de la république qui sont prêts à mettre en mer.

L'Amiral-général de 76 canons, commandé par le vice-amiral Hartfink; l'Amiral de Ruiter de 68, par le contre-amiral Zoutman; le Prince-Héréditaire de 56, cap. Nauman, le Batave de 56, par le baron de Bentink; l'Allarme de 24, par Mulder; l'Argos de 44, destiné pour Alger, par Staring; le Zéphire de 36, par Wirtz; la Venus de 24, destinée pour Maroc, par le comte de Recheren. Ces 8 vaisseaux se trouvent à la rade du Texel. L'Amiral-Pitcheyn de 54 par van Braam; l'Amphitrite de 36, Braak; le Zuilveld de 44, van Loo; le Shiedam de 50, Raus; le Jason de 36, Vos van Averfaat; la Bellone de 24, Kooy; l'Orangezaai de 24, Story; le Zuid-Beveland, de 54, Kinkel; le Walcheren, de 24, Stavorinus; l'Eensgeïndheyd de 36, Bourrifius; le Hoorn, de 24, Heekers; l'Enkhuyfen, de 24, Frekenius. Ensemble 21 vaisseaux, armés de 250 canons, savoir 1 de 76 canons, 1 de 68, 2 de 56, 2 de 54, 1 de 50, 2 de 44, 5 de 36, 7 de 24.

Le baron van der Borch, chambellan de Mgr. le Prince Statthouder, est désigné pour succéder au baron de Lynden en qualité d'envoïé-extraordinaire à la cour de Stockholm; M^r. Hogguer, actuellement ministre de L. H. P. à Hambourg, remplacera seu

M^r. Bosc de la Calmette à celle de Coppenhague.

M^r. Van de Perre, directeur de la compagnie des Indes-orientales à la chambre de la province de Zeeland, qui a été en France pour y conclure une convention entre cette cour & notre compagnie des Indes-orientales, en conséquence de laquelle l'on fait que six navires de guerre françois sont partis pour lesdites Indes, est retourné à Paris, où il doit arriver le trente, afin d'y exécuter une commission très-importante, & dont on espere beaucoup d'avantage. En attendant, on prétend qu'entr'autres articles de la convention déjà conclue, il s'en trouve un, par lequel la cour de France s'engage de fournir 3000 hommes de troupes de terre au service de notre compagnie des Indes-orientales, à condition qu'après la guerre, ces troupes seront reconduites en Europe dans les mêmes places d'où elles en seront parties.

Il vient d'être présenté à L. II. P. une requête par les propriétaires & armateurs du navire marchand, le St. George: ils s'y plaignent, " que ce vaisseau & un second, nommé la Harmonie, qui revenoient de Smyrne en Europe, ont été pris non-seulement par deux corsaires anglois, ainsi que plusieurs autres bâtimens hollandois dans la Méditerranée, tandis que le contre-amiral Binkes se trouvoit, avec un vaisseau de ligne & deux frégates de guerre de notre nation, tranquille dans le

„ port de Livourne ; mais que cette petite
 „ escadre , certainement destinée à la pro-
 „ tection du commerce , avoit même souffert ,
 „ que les deux navires susmentionnés fussent
 „ conduits par leurs capteurs de Gaète & de
 „ Civita-Vecchia , où on n'avoit pas voulu
 „ les admettre , parce qu'ils venoient d'une
 „ place suspecte de contagion , à Livourne
 „ même , sans que les vaisseaux de guerre
 „ de la république ou même un seul d'eux
 „ se fût donné la peine de bouger de ce
 „ port , pour reprendre ces prises , qui n'au-
 „ roient pu leur échapper „ En conséquen-
 ce , & “ attendu que la perte de leur na-
 „ vire n'est due , suivant les preuves ajou-
 „ tées à leur requête , qu'à la négligence
 „ des commandans des trois vaisseaux de
 „ guerre , (négligence dont les motifs leur
 „ paroissent impénétrables) „ les proprié-
 taires & armateurs prient L. H. P. de les
 indemniser , ou de prendre telles autres mesures
 qu'elles jugeront convenables. Leur requête ,
 fortement appuyée par une lettre des directeurs
 du commerce du Levant , sera prise en con-
 sidération par les Etats de notre province ,
 de concert avec les députés de l'amirauté.

“ La conduite , que la cour de Portugal
 continue de tenir , n'indique nullement ,
 qu'elle est entrée dans les sentimens de la
 confédération neutre , à laquelle elle a été
 invitée ; & elle vient d'autoriser , particuliere-
 ment à l'égard du pavillon des Provinces-
 unies , un procédé peu amical. Le 8 de ce
 mois , elle ordonna , sans aucun avertissement

préalable , la saisie de la frégate de guerre hollandoise , le Dieren , commandée par le capitaine Jean-Henri Coerman , qui mouilloit dans le Tage avec le vaisseau de guerre de la même nation , l'Amsterdam , commandé par le contre-amiral comte de Byland. Le prétexte de cette saisie fut , qu'on retenoit à bord de la frégate deux matelots portugais , en contravention des ordres que S. M. avoit donnés relativement aux marins nationaux , qui se trouvoient à bord de navires de guerre étrangers. Comme les deux matelots avoient été enrôlés à Madere , & avant que la frégate entrât dans le Tage , le capitaine Coerman avoit jugé qu'ils n'étoient point compris dans la défense. Cependant , pour déférer d'abord aux intentions de Sa Majesté , de concert avec M^r. Smiffaert , ministre de la république , & de l'ordre du contre-amiral de Byland , il envoia les deux matelots à terre : mais cette déférence n'a pas opéré la relaxation de la frégate ; & malgré les représentations , que M^r. Smiffaert a faites à M^r. Ayres de Sa & Mello , secrétaire-d'état , la saisie s'en continue , sans qu'il ait été répondu jusqu'ici aux mémoires de ce ministre. L'on ne fauroit dire , quel peut être le motif d'un traitement si peu amical & si peu conforme aux liaisons , qui subsistent entre les deux Puissances ..

M^r. G. J. Nahuis , docteur en théologie , a pris aujourd'hui possession de la chaire de professeur en théologie & en histoire ecclésiastique , à laquelle il a été appelé en

notre université; & il a prononcé à cette occasion un discours académique de *subtilioris, nostrâ etate, ethnicismi inter christianos noxis & curâ* (a).

Fin du Manifeste des Etats-Généraux des Provinces-unies des Païs-bas.

D'après cet exposé de toutes les circonstances de cette affaire, le public impartial sera en état d'apprécier le principal motif, ou plutôt le prétexte, dont S. M. Brit. s'est servie, pour lâcher la bride à ses desseins contre la république: l'affaire se réduit à ceci: sa Majesté fut informée d'une négociation, qui auroit eu lieu en l'année 1773 entre un membre du gouvernement d'une des provinces, & un représentant du congrès américain, laquelle négociation auroit eu pour but de projeter un traité de commerce, à conclure entre la république & les susdites colonies *casu quo*, savoir, dans le cas, où l'indépendance de ces colonies auroit été reconnue par la couronne d'Angleterre: cette négociation, quoique conditionnelle, & accrochée à une condition, qui dépendoit d'un acte antérieur de sa Majesté elle-même; cette négociation, qui sans cet acte ou cette déclaration antérieure ne pouvoit fortir le moindre effet, fut prise de si mauvaise part par S. M., & parut exciter son mécontentement à tel degré, qu'elle trouva bon d'exiger de l'Etat un désaveu & une désapprobation publique ainsi qu'une punition & une satisfaction complète: Ce fut tout de suite & sans le moindre délai, que L. H. P. accorderent la

(a) L'objet de ce discours prévient en faveur de l'auteur; le titre me fait croire qu'il est écrit avec élégance & une latinité pure. Si Mr. Nahuis me l'envoie, je m'enpresserai à rendre justice à ses intentions & à ses talents.

premiere partie de la réquisition, mais la punition exigée n'étoit pas de leur ressort, & elles ne pouvoient y déférer, sans heurter de front la constitution fondamentale de l'état; les Etats de la province d'Hollande étoient les seuls, auxquels il appartenoit d'en connoître légitimement, & d'y pourvoir par les voies ordinaires & réglées: Ce Souverain, constamment attaché aux maximes, qui l'obligent de respecter l'autorité des loix, & pleinement convaincu, que le maintien du département de la justice dans toute l'intégrité & l'impartialité, qui en sont inséparables, doit former un des plus fermes appuis du pouvoir suprême; ce Souverain, astringé par tout ce qu'il y a de plus sacré à défendre & à protéger les droits & les privilèges de ses sujets, ne pouvoit s'oublier au point, que de soufcrire aux volontés de Sa Majesté Britannique, & en forçant les bornes prescrites par les loix fondamentales du gouvernement: ces loix exigeoient l'intervention du département judiciaire; & ce fut aussi ce moien que les susdits Etats résolurent d'employer, en requérant sur cet objet l'avis de la cour de justice établie dans leur province. C'est en suivant cette route, qu'on a développé aux yeux de S. M. Brit., de la nation angloise, & de l'Europe entiere, les principes inaltérables de justice & d'équité, qui caractérisent la constitution batave, & qui dans une partie aussi importante de l'administration publique, que l'est celle, qui regarde l'exercice du pouvoir judiciaire, devront à jamais servir de bouclier & de rempart contre tout ce qui pourroit nuire à la sûreté & à l'indépendance d'une nation libre: Ce fut aussi par ce moien, & en suivant cette route, que bien loin de fermer le chemin de la justice, ou d'éluder la demande de la punition, on a au contraire laissé un cours libre à la voie d'une procédure réguliere, & conforme aux principes constitutionnels de la république: & c'est par là même enfin, qu'en ôtant à la

cour de Londres, tout prétexte de pouvoit se plaindre d'un déni de justice, on a prévenu jusques à la moindre ombre ou apparence de raison, qui auroit pu autoriser cette cour à user de représailles ; auxquelles néanmoins elle n'a pas fait scrupule de recourir d'une manière aussi odieuse qu'injuste.

Mais tandis que l'Etat prenoit des mesures si justes, & si propres à éloigner tout sujet de plainte, la démarche, qui fut l'époque du commencement de la rupture, avoit déjà été arrêtée & conclue dans le conseil du Roi : ce conseil avoit résolu de tenter toutes sortes de moyens, pour traverser & empêcher, s'il avoit été possible, l'accession de la république à la convention avec les Puissances du Nord ; & l'événement a clairement démontré, que c'est en haine de cette convention, que la dite cour s'est laissée entraîner dans le parti, qu'il lui a plu de prendre contre la république.

A ces causes, & puis qu'après les outrages réitérés, & les pertes immenses, que les sujets de la république ont dû essuyer de la part de S. M. le Roi de la Grande Bretagne, L. H. P. se trouvent en outre provoquées & assaillies par sa dite Majesté, & forcées d'employer les moyens, qu'elles ont en main pour défendre & venger les droits précieux de leur liberté & de leur indépendance, elles s'assurent avec la plus fermée confiance, que le Dieu des armées, le Dieu de leurs peres, qui par la direction visible de sa providence soutint & délivra leur république au milieu des plus grands dangers, bénira les moyens, qu'elles ont résolu de mettre en oeuvre pour leur légitime défense, en couronnant la justice de leurs armes par les secours toujours triomphans de sa protection toute puissante : tandis que L. H. P. désireront avec ardeur le moment, où elles verront leur voisin & leur allié, mais actuellement leur ennemi, ramené à des sentimens modérés & équitables : & c'est à cette époque, que L. H.

P. saisiront avec empressement toutes les occasions, qui, compatibles avec l'honneur & l'indépendance d'un état libre, pourront tendre à se réconcilier avec leur ancien ami & allié.

Ainsi fait & arrêté à l'assemblée de Leurs Hautes-Puissances les Seigneurs Etats-Généraux des Provinces-unies à la Haye le 12 Mars 1731 (étoit paraphé) Cocq van Haeften, vt. plus bas. Par ordonnance d'iceux (étoit signé) H. Fagel.

NOUVELLES DIVERSES.

Un jeune pauvre maçon de Rome, voulant se marier, dut auparavant se procurer son extrait de baptême, & la difficulté étoit de l'avoir, parce qu'il ne savoit sur quelle paroisse il étoit né & où il avoit été baptisé: cependant après bien des recherches, on le lui procura, & il se trouva que Pie VI le souverain Pontife regnant étoit son parrain & l'avoit tenu sur les fonts de baptême, lorsqu'il n'étoit encore que le prélat Ange Braschi: après l'avoir fait vérifier, il le présenta accompagné d'une humble supplique au St. Pere, qui en aiant reconnu lui-même l'authenticité & la vérité, fit compter en faveur de son filleul cent sequins, & lui assigna un poste parmi les ouvriers occupés à la fabrique de St. Pierre, en lui assurant en outre une pension de 12 scudis par mois.

On ne révoque plus en doute la tenue d'un congrès à Vienne, pour travailler à une pacification générale, sous la médiation de l'Empereur & de l'Impératrice de Russie; mais les spéculatifs les plus confians n'osent

se promettre aucun succès de ces généreux efforts. L'indépendance de l'Amérique fera toujours la pierre d'achoppement qui fera échouer cet ouvrage salutaire ; & aussi longtemps que l'Angleterre conservera la moindre lueur d'espérance de foumettre ses chères colonies , elle ne consentira pas à leur émancipation.

Il a été enjoint à tous les sujets de l'Autriche de planter des arbres fruitiers sur tous les grands chemins. Une des principales raisons de ce réglemeut c'est que par-là les voyageurs reconnoîtront mieux les chemins lors des grandes neiges.

Le feu aiant pris dans une auberge à quelque distance de Vienne où se trouvoient trois chariots destinés pour les Pais - bas & chargés d'argenterie pour l'Archiduchesse Marie-Christine , on a sauvé avec beaucoup de peine deux de ces chariots ; mais le troisieme avec toute sa charge a été réduit en cendres.

Le 8 Avril à midi , il s'éleva à Lunzenau , petite ville située dans le comté de Schoenbourg à peu de distance de Penick, un violent incendie , qui l'a réduit en cendres ainsi que l'église , à l'exception de 30 maisons & d'un moulin : comme le feu s'étoit communiqué par tout en une demi-heure , on n'en put rien sauver. Les maisons ont été la proie des flammes avec les bestiaux : les habitans qui sont pour la plupart drapiers ou cordonniers , sont réduits à la dernière misère.

Son Exc. M^r. Heatcote, ministre plénipotentiaire du Roi de la Grande-Bretagne aux cours électorales du Rhin &c, eut le 26 sa première audience de S. A. Emin. l'Electeur de Cologne, qui lui fit l'accueil le plus gracieux ainsi qu'à Madame son épouse, qui eut l'honneur de lui être présentée le lendemain. Ce ministre a été conduit à la cour avec les cérémonies usitées en pareille occasion, & y a reçu tous les honneurs dus à son caractère.

Il est entré dans le port de Carthagene une frégate angloise qui a été prise en allant de Gibraltar à Mahon le 3 de ce mois. Elle est du port de 20 canons de 16 livres, aux ordres de Jonathas Faulknort, & a 138 hommes d'équipage. A peine avoit-il mis à la voile à dix heures du soir qu'il fut aperçu par les felucons postés près des môles, & par les chebecs le St. Antoine & le St. Louis postés à la pointe du Mouton qui furent d'abord à sa poursuite & manœuvrèrent de façon à ne pas la perdre de vue si la nuit devenoit obscure, le vent étant ouest & très dur. Vers les 4 heures du matin le St. Antoine commença à faire feu & l'Anglois y répondit; & après deux décharges, le St. Louis étant venu à la portée du canon, l'ennemi craignant sans doute un sanglant abordage auquel les nôtres se dispoient, il cessa son feu & fit signal qu'il se rendoit. Il n'y a eu personne de tué ni de blessé de part ni d'autre.

On est à la veille de finir la grande chaudi-

lée qui conduit de Trieste à Laibach, Grätz & Vienne, en évitant les montagnes, où les vents du nord renverfoient souvent les voitures & les marchandises. A une lieue de Trieste, dans l'endroit où se fait la séparation des chemins, dont l'un mene dans le Frioul & l'autre en Allemagne, on a élevé à la gloire du comte Charles de Zinzendorff, commandeur de l'Ordre - teutonique & gouverneur de cette ville, une grande colonne de pierre blanche à laquelle est attachée une table de marbre noir avec une inscription en lettres d'or, qui annonce que c'est aux soins & au zèle de ce Seigneur que l'on est redevable du succès d'une aussi belle entreprise à l'avantage du commerce.

Les affaires recommencent à se brouiller à Geneve. Les représentans insistent qu'on prenne des informations sur les auteurs de la prise d'armes la nuit du 5 au 6 Février dernier, & des articles injurieux concernant cet événement, lesquels se trouvent inférés dans des gazettes d'Hollande.

M O R T S.

Le Prince-regnant Philippe Henri de Hohenlohe, comte de Gleichen, seigneur de Langenbourg & Cranichfeld &c, directeur du collège des comtes de Franconie, est mort à Ingeltingen dans la 79^e. année de son âge. Comme il ne laisse point d'enfans mâles, le Prince Henri - Auguste son frere, lieutenant-feld-maréchal-général de l'Empire & du cercle de Franconie & propriétaire d'un régiment d'infanterie, devient le chef de la branche de Hohenlohe-Ingeltingen.

S. Exc. Mr. Philippe Lofy , comte de Lofymthal , chevalier de la Toifon-d'or , confeiller intime , chambellan , fur-intendant des bâtimens , protecteur des académies impériales de peinture & d'architecture , grand-maître de la maifon de S. A. R. Mde. l'Archiducheffe Marie , eft mort à Vienne le 21 Avril après une courte maladie dans la 76e. année de fon âge ; cette famille eft éteinte avec ce Seigneur.

Francois - Gaëtan Incontri , archevêque de Florence , eft mort le 25 Mars au foir. Il étoit né à Volterre , le 19 Mars 1704.

Frédérich-Christian baron d'Elverfeld , petit neveu de Bernard de Galen , prince & évêque de Münfter , lieutenant-général , colonel d'un régiment d'infanterie , confeiller intime & de guerre de S. A. E. de Cologne , commandeur & Grand-Croix de l'Ordre de St. Michel & gouverneur des ville & citadelle de Münfter , eft mort au château de Gutacker , âgé de 82 ans.

Le comte de la Touche , lieutenant général des armées navales , & commandant la marine à Rochefort ; eft mort à Paris le 14 Avril.

Le comte de Bruyeres-Chalabre , chef de la maifon & branche unique des Bruyeres-le-Chafstel , eft mort dans fon château de Chalabre en Languedoc , le 30 Mars , âgé de 84 ans.

Meffire Jacob-Philippe baron de Boetzelaer , Seigneur de Nieuroveen , membre du corps des nobles de la province de Hollande ; préfident du college des députés aux Etats de Hollande & de West-Frife &c , grand-bailli de la Haye , curateur de l'univerfité de Leyde &c , eft mort le 25 à la Haye dans la 70e. année.

Le Pere Michel Korycki eft mort à Minsk en Lithuanie le 10 Mars , dans la 67me. année de fon âge. Tous les favans regrettent la perte de ce religieux , qui s'eft rendu célèbre en Pologne par nombre d'ouvrages érudits & surtout par fes poëfies latines.